

La laïcité en mouvement



CAL

2016





CAL

Table des matières

Avant-propos	4
La laïcité en marche	5
 1. Diffusion des valeurs laïques	6
 2. Liberté	26
 3. Égalité	40
 4. Solidarité	46
 5. Enseignement	54
 6. Séparation Église / État	62
 7. Structure du CAL	66
Carnet d'adresses	72

Avant-propos

On vit une époque formidable. Les citoyens se mobilisent pour assumer leur destin commun, s'organisent pour contribuer à la fluidité de la mobilité, s'enthousiasment pour les initiatives de proximité et de convivialité, tentent de consommer mieux et de polluer moins, valorisent l'esprit critique, activent les processus de solidarité, accueillent les étrangers voyageurs, ne perdent pas espoir pour le monde qu'ils lègueront à leurs enfants, appellent de leurs vœux la bonne gouvernance, le parler-vrai, l'action cohérente et efficace. Bref, de belles envies, de nobles aspirations.

Et puis, il y a la face obscure et de moins en moins cachée du fonctionnement du monde. Le chacun pour soi et tous contre les autres, la radicalisation des positions, les fermetures, les violences, les incohérences, les intolérances, les rejets, les agressions, la précarité qui gagne du terrain, la loi de l'argent, les ours qui cherchent la banquise, les habitants des mégapoles qui s'asphyxient, la bonne gouvernance qui a de la chevro-tine dans la cuisse. Pas beau, pas bon tout cela.

C'est dans ce contexte bipolaire que le CAL doit tracer sa route. Que faire, que dire, que défendre, qui aider ? Les questions sont multiples, mais heureusement les réponses sont déclinées à l'aune de notre expérience et de nos actions passées et présentes.

À l'image de Rome, le CAL ne s'est pas fait en un jour et toute nouvelle année n'est pas une page blanche à écrire. La table des matières existe, les réalisations passées, les actions en cours donnent de la consistance, de la cohérence à notre mouvement.

Il ne se passe pas un jour, une réunion, sans que ne frétille au sein du vivier de nos préoccupations : l'éthique, l'école, l'Europe, les questions migratoires, l'enfermement, la défense du principe de laïcité.

Sans oublier qu'il faut conserver, développer le lien avec la jeunesse, veiller au bien-être des personnes dans une perspective d'assistance morale et contribuer à leur autonomie par une démarche qui s'inscrit dans le concept central d'éducation permanente.

Nous poursuivons notre route pour favoriser l'esprit critique, inciter au libre examen et contribuer ainsi à la construction d'une société plus juste, plus progressiste, plus solidaire.

Tous les acteurs du mouvement, en fonction de leurs champs d'intervention, de leurs publics, de leurs moyens ont participé à la réalisation de nos ambitions. Ces acteurs de terrain constituent le premier maillage vers les citoyens, vers la communauté non confessionnelle. L'action de proximité, d'écoute, d'assistance et de défense des droits est essentielle.

L'année 2016 a été, une nouvelle fois, le reflet de la combinaison entre autonomie et diversité d'une part et cohésion et renforcement réciproque d'autre part. Ce savant mélange a servi de ciment pour solidifier notre action et la rendre la plus visible et la plus efficace possible.

Merci à toutes et à tous.



Jean De Brueker
Secrétaire général



Benoît Van der Meerschen
Secrétaire général adjoint



Henri Bartholomeeussen
Président

La laïcité en marche

La laïcité, c'est un projet de société solidaire, responsable, respectueuse des différences, soucieuse de défendre le régime des libertés et d'offrir une posture humaniste à vocation universelle...

Elle se caractérise par une volonté d'émancipation, par l'exigence d'une vie digne pour tous, qui permette l'autonomie des consciences et des choix.

Le mouvement laïque est résolument progressiste. Il promeut une morale fondée sur la raison plutôt que sur une transcendance ou sur le conformisme social. Il encourage une conception de vie qui s'inspire de l'expérience humaine et des acquis de la science. Il revendique, pour tous les citoyens, l'accès au savoir.

Cette philosophie implique l'adhésion aux valeurs :

- du libre examen
- de citoyenneté et de justice
- d'émancipation à l'égard de toute forme de conditionnement.

L'action laïque

Grâce aux différentes implantations régionales, aux associations constitutives et aux antennes locales, le Centre d'Action Laïque (CAL) s'implique dans la vie de la cité. Il réfléchit, débat et agit sur tous les aspects de notre vie en société : enseignement, égalité et particulièrement celle des hommes et des femmes, début et fin de vie, culture, interculturalité, émancipation, autonomie, information... De quoi justifier sa devise « Liberté, égalité, solidarité » et matérialiser son slogan « Libres, ensemble ».

Le mouvement laïque vient en aide aux demandeurs d'emploi, aux jeunes en décrochage scolaire, aux mal-logés, aux détenus, aux victimes et aux justiciables, aux opprimés et aux personnes discriminées. En règle générale, à tous ceux qui, dans leur vie, ne disposent pas des droits et des moyens qui garantissent à l'humain la dignité et la capacité à s'épanouir.

Il milite activement pour le traitement équitable de tous les citoyens, le droit de profiter de la vie ici et maintenant, mais aussi contre l'intolérance, le racisme, le sexisme et tout ce qui asservit l'homme et la femme. La laïcité organise en outre des cérémonies laïques (parrainages, fêtes de la jeunesse, mariages, funérailles...) à la demande.

Chaque implantation locale choisit des terrains d'action privilégiés et définit son organisation en fonction de son environnement, de ses publics et des objectifs à atteindre.

Prises de position

Le mouvement laïque s'exprime sur tous les sujets déjà évoqués ci-dessus. En tant que représentant de la communauté non confessionnelle, le CAL intervient

sur les questions liées aux croyances, aux cultes et aux philosophies. Estimant que chacun doit pouvoir disposer librement de sa vie, de sa pensée et de son corps, il promeut une vision libre-exaministe des questions éthiques dont les religions ont coutume de s'emparer pour y imposer les prescrits de leurs dogmes. Compte tenu de ses finalités et des valeurs qu'il défend, il se préoccupe de tout ce qui concerne la place de l'humain dans la société, au-delà de tout clivage politico-religieux.

Conscientisation et formation des adultes, dans une démarche d'éducation permanente

À côté de sa vocation première de référent institutionnel en matière de laïcité et de libre pensée, le CAL est agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant que mouvement d'éducation permanente. Il développe, dans ce cadre, des stratégies et des projets citoyens de sensibilisation et de formation des adultes. Ses actions s'inscrivent ainsi dans la droite ligne des finalités du décret d'éducation permanente qui reconnaît l'action associative *« visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active et l'expression culturelle »*.

L'ensemble des thématiques développées dans ce rapport est ainsi la traduction concrète du souci du CAL de s'inscrire dans une perspective d'égalité et de progrès social, en vue de construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire.

Diffusion des valeurs laïques





Diffuser les valeurs de la laïcité est, pour le Centre d'Action Laïque et ses régionales, une préoccupation de chaque instant.

Notre action est fondée sur la démarche libre-exaministe et le principe de la séparation des Églises et de l'État comme moteurs d'une société harmonieuse et égalitaire.

Nos différentes campagnes d'éducation permanente, commémorations et publications s'inscrivent dans cette démarche d'information, avec, en perspective, l'émancipation et l'autonomie de chacune et de chacun.

Diffusion des valeurs laïques

We need Youth

La campagne d'éducation permanente, « We need Youth », coordonnée par le CALCOM avait pour but d'aller à la rencontre des jeunes et d'instaurer un réel dialogue avec eux. Deux journées de rencontres de la jeunesse et de la laïcité se sont déroulées les 18 et 19 mars, sur le campus de l'Université Libre de Bruxelles. Deux journées motivantes pour l'avenir et l'engagement citoyen des jeunes générations, festives aussi. Le programme a été conçu pour, avec et par les jeunes. Agiter des idées, défendre des valeurs, proposer des actions citoyennes faisait partie du programme. Pour le mouvement laïque, la jeunesse est capable d'anticiper les enjeux de demain, il faut lui faire confiance et « oser la jeunesse » ! Qui mieux que le philosophe français, Vincent Cespedes, auteur du livre *Oser la jeunesse* pouvait venir débattre durant ces deux jours ? Il était l'invité d'honneur du CAL et du talk-show des consciences avec des jeunes, des artistes et des personnalités du monde laïque. Il s'agissait d'interpeller la jeunesse d'aujourd'hui sur ses réalités, son avenir, ses questionnements, ses engagements. Lui rappeler les valeurs fondamentales de la laïcité. Lui montrer les routes du vivre ensemble.

Le philosophe a également participé à l'émission diffusée sur radio campus « La culture jeune, Kézako ? » et a donné une conférence intitulée « La jeunesse, engagement vs soumission : quels ponts construire au bord du gouffre ? ».

Un autre philosophe français, Henri Peña-Ruiz, a rappelé l'histoire et les fondements de la laïcité pour en montrer les enjeux actuels lors d'une conférence.

Toujours dans le cadre de cet événement, un espace de discussion convivial « Le Cannabis Talking Club » a permis au public d'échanger et de débattre des propositions de modifications législatives en matière de cannabis avec des membres du groupe de travail et des représentants de groupes de jeunesse politiques ayant répondu à l'invitation. Le service *Drugs'Care* du CAL Luxembourg a également assuré un stand d'information sur les drogues et une émission radio « Drogues et assuétudes » a été diffusée sur Radio Campus.

Picardie Laïque a proposé des interventions théâtrales en rue en lien avec une représentation circassienne (échassiers, acrobates) via un espace de représentation symbolique, sonorisé et amplifié. À partir de citations de Socrate, Fénelon, Rousseau, Gide et d'autres penseurs, un débat sur la jeunesse était suscité. Depuis des millénaires, la jeunesse a souvent été considérée comme décadente, incorrigible voire stupide par la génération précédente. La scénographie représentait un peuple en transhumance qui proposait au public de réagir face à ces déclamations citationnelles agrémentées d'improvisation.

Bruxelles Laïque a proposé de rediffuser ses « Fragments hackés d'un futur qui résiste » et des jeunes de l'atelier d'éducation à l'image, « Zèbre bleu » ont animé une activité sur l'image pour expliquer le concept de « fabrication de la réalité ».

Le CAL Charleroi a conçu un « serious game » intitulé « Ideopolis ». Le jeu consistait à planter le décor d'un monde post-apocalyptique dans lequel des acteurs recrutés pour l'événement mettaient en scène des dilemmes moraux qui étaient posés aux participants. Ceux-ci étaient invités à poser un choix en réfléchissant aux conséquences de leurs actions et à justifier leurs positionnements éthiques.

Laïcité Brabant wallon a organisé des ateliers philosophiques sur le bonheur, les médias, la jeunesse...

Le CAL Liège a fait découvrir son quiz sur la laïcité et rappelé l'importance de porter le triangle rouge.

Il y a eu aussi des potagers solidaires, un live painting, une wasserette mobile, un mur d'escalade, des concerts avec des artistes engagés tels que Chicos Y Mendez, La Chiva Gantiva, ...

« Libres, ensemble »

En 2016, l'émission radiophonique et télévisée « Libres, ensemble » a entamé sa troisième saison sur les antennes de la RTBF. Produite par le Centre d'Action Laïque, elle s'inscrit dans le magazine « En quête de sens », espace concédé par le service public aux organisations philosophiques et religieuses.

« Libres, ensemble » a pour vocation de mettre en valeur les activités du CAL, de ses régionales et de ses associations, mais aussi d'aborder les sujets d'actualité sous un angle laïque. Les émissions se veulent un espace ouvert, accueillant des acteurs de la laïcité mais aussi des personnalités extérieures au mouvement dont l'expertise et les travaux sont susceptibles d'alimenter la réflexion. La programmation est élaborée sur base des propositions du comité de rédaction, constitué du secrétaire général du CAL, du secrétaire général adjoint, du directeur de la communication, des directeurs des cellules « Étude et Stratégie » et « Europe et International », ainsi que des journalistes-cameramen.

L'émission se décline en deux supports différents. Premier support : la radio. Après un changement d'horaire début 2016, l'émission radio a retrouvé sa case habituelle dans la grille de *La Première* : le samedi après le journal de 20h. En 30 minutes, sous forme d'une discussion ou d'un débat entre deux ou trois invités, l'émission aborde des thèmes d'actualité chers à la laïcité, tels que la mise en place des cours de philosophie et citoyenneté, la sortie de l'IVG hors du Code pénal, l'inscription de la laïcité dans la Constitution, le désastre carcéral, la politique migratoire ou les atteintes à l'État de droit en Hongrie. L'émission radio prend parfois aussi la forme d'un entretien avec un écrivain ou un philosophe autour de son dernier livre.

Deuxième support : la télévision. Avec deux formats différents : les émissions de 10 minutes, diffusées un mardi sur deux en fin de soirée sur *La Une* et les émissions de 28 minutes, diffusées un dimanche sur deux à 9h20 sur *La Une*. Ces émissions sont ensuite rediffusées à plusieurs reprises sur *La Une* et sur *La Trois*.

Les émissions de 10 minutes sont, pour la plupart, consacrées à un reportage qui met en avant une des activités du mouvement (Festival des Libertés, We need Youth, les ateliers du Molinay, Au fil des jours, exposition « Zoos humains », etc.) ou qui traite un sujet d'actualité cher au CAL (Le harcèlement à l'école, la migration, la radicalisation, les atteintes à l'État de droit en Hongrie ou encore les persécutions des athées au Bangladesh). Ces émissions courtes permettent également de recevoir des invités, des chercheurs, des écrivains ou des philosophes, liés ou non au mouvement. Exemples : Caroline Fourest, journaliste et écrivaine française, pour son dernier livre *Génie de la laïcité* ou Sylvie Lausberg, directrice de la cellule « Etude et Stratégie » du CAL, pour la sortie d'un dossier pédagogique sur la déportation des juifs de Belgique.

Les émissions de 28 minutes proposent, elles, en alternance, trois types de programmes. Premièrement, des émissions de plateau comprenant l'interview de deux à trois invités et la diffusion de courts reportages. Ces émissions se veulent le reflet des préoccupations du mouvement. Cette année, elles ont abordé la demande de sortir l'IVG du Code pénal, l'inscription de la laïcité dans la Constitution, l'enseignement, la liberté d'expression, la lutte contre les stéréotypes de genre et la dépénalisation des drogues. Mais elles permettent également de rebondir sur l'actualité, en traitant par exemple de la montée du populisme ou de la lutte contre la radicalisation.



Diffusion des valeurs laïques

Deuxièmement, ces émissions peuvent prendre la forme d'entretiens avec des intellectuels, philosophes, écrivains ou scientifiques menés par l'essayiste Jean Cornil. Enfin, troisièmement, elles peuvent être consacrées à des reportages long format. En 2016, « Libres, ensemble » a ainsi diffusé un reportage de 26 minutes sur les Fieris Féeries, parade organisée par le CAL Liège à Seraing et sur le mal via le documentaire du CLAV « Les territoires de la souffrance ».

Les audiences des émissions télévisées suivent une courbe ascendante très encourageante. Les émissions de 28 minutes attirent ainsi près de 25 000 téléspectateurs en moyenne par diffusion et celles de 10 minutes près de 30 000 téléspectateurs. La vie des émissions, tant en télé qu'en radio, se poursuit en ligne sur le site : www.libresensemble.be. Un site qui annonce la programmation des émissions radio et télé, mais qui permet aussi de les réécouter et de les revoir.

L'équipe des émissions est composée de deux journalistes et d'un vidéaste-cameraman-monteur.

Le CLAV (Centre Laïque de l'Audiovisuel) collabore activement à la réalisation des émissions : en 2016, il a ainsi géré la technique de l'ensemble des émissions radiophoniques et a réalisé des entretiens avec Tzvetan Todorov, Mathias Leboeuf, Henri Atlan, Xavier De Schutter, Abdenour Bidar, Tahar Ben Jelloun et Caroline Fourest. Enfin le CLARA (Centre Libéral d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel) collabore ponctuellement à la réalisation de reportages télévisés.

Radio27.be : radio libre et citoyenne

Radio 27 est une radio en ligne qui se veut libre, pluraliste et indépendante. Elle défend la liberté d'expression et promeut l'analyse critique des enjeux sociaux, politiques et culturels de la société. Elle couvre les 27 communes de la Province du Brabant wallon et donne la parole au grand public tout en favorisant la diversité culturelle. Laïcité Brabant wallon continue à s'y impliquer activement. L'occasion, pour elle, de couvrir ses activités sur un canal de communication supplémentaire. Laïcité Brabant wallon a produit plusieurs reportages notamment sur la revue *Philéas & Autobule* ou sur le thème de la laïcité avec notamment une conférence d'Henri Peña Ruiz. La régionale conçoit également, avec les Équipes Populaires BW et le CRIBW, l'émission « N'oublie pas ton 4h ». Diffusée à 16h, ce programme donne la parole aux citoyens brabançons qui mènent des initiatives positives et souvent peu connues du grand public. Le thème de l'émission était l'économie circulaire avec un reportage sur le *Repair Café* de Braine l'Alleud.

Espace de Libertés: «navire amiral» de la communication du CAL

En 2016, Jean-Pol Hecq a pris en charge la rédaction en chef du magazine. En tant que telle, la maquette du magazine n'a pas été modifiée mais l'équilibre entre les différentes rubriques a connu quelques réajustements. C'est ainsi que la rubrique « Espace de brièveté » a glissé en tête du magazine. Le plus grand changement a été la rubrique « Grand entretien » recentrée sur des personnalités connues du grand public et défendant des positions proches (ou compatibles) de celles du mouvement laïque. On citera Tahar Ben Jelloun et Hubert Reeves.

Du côté des dossiers thématiques, la rédaction tente d'élargir aussi la gamme des sujets abordés tout en restant dans l'éventail des préoccupations de la laïcité.

En voici le récapitulatif :

Janvier : « Islam : ni phobe, ni phile », redécouvrir certaines facettes de l'islam sans préjugés pour mieux comprendre les enjeux d'une religion qui dérange.

Février : « Expression sans pression », la liberté d'expression est-elle un concept à géométrie variable ou un droit humain ?

Mars : « Des corps et des lits », coup de projecteur sur le plus vieux métier du monde.

Avril : « Assistance morale : liberté, égalité, solidarité », apporter un réconfort moral sans texte sacré mais pas sans philosophie.

Mai : « Attentat à la candeur », les attentats de Bruxelles ont secoué tout le monde, laïques compris.

Juin : « Une laïcité bien constituée », pourquoi faut-il inscrire la laïcité dans la Constitution ?

Septembre : « Avortement, une trop fragile liberté », en Belgique, l'avortement reste juridiquement un délit.

Octobre : « Sexe, genre et compagnie, un état des lieux ».

Novembre : « Il se passe toujours quelque chose à l'école », le fameux CPC vient de faire ses premiers pas.

Décembre : « L'Europe, quel numéro ?! », on l'aime et on la déteste : l'Union européenne.

Une palette de publications régionales

Bruxelles Laïque Échos (Blé) est un trimestriel de réflexion, d'analyse, de sensibilisation et de débat. Il développe une conception élargie de la laïcité qui s'oppose à toute tentative d'emprise privée sur la sphère publique et à tout ce qui entrave l'émancipation des individus. Chaque numéro propose un dossier sur une question de société, en lien avec les actions ou préoccupations du mouvement laïque. Chaque dossier s'efforce d'envisager la société dans sa globalité, d'affronter la complexité des situations, de souligner l'interdépendance des phénomènes et de créer des liens entre les êtres et les causes. Le tirage varie entre 4 000 et 6 000 exemplaires en fonction des projets et campagnes auxquels il est associé.

Échos de Picardie est le magazine d'information de Picardie Laïque. Conformément à sa charte éditoriale, il entend développer l'esprit critique face aux sujets de société traités. Il s'adresse aux volontaires et professionnels du milieu associatif mais est aussi le lien entre les associations laïques fédérées à Picardie Laïque et la régionale elle-même. Il comprend un agenda des activités des associations fédérées et des articles de réflexion en lien avec les questions de société dans lesquelles la régionale s'investit. Il privilégie le traitement de sujets de fond plutôt que de « coller » à une actualité très fluide et changeante. Il est tiré à 1 500 exemplaires. Cette année, *Échos de Picardie* a revisité les trois valeurs phare de la laïcité : liberté, égalité et solidarité.



Diffusion des valeurs laïques

Salut et Fraternité, le trimestriel du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, offre à son lectorat une information pertinente, analytique et libre-exaministe sur une thématique déterminée. Les numéros parus en 2016 avaient pour thèmes : les jeunes, l'avenir de la sécurité sociale, l'intervention du sauvage et le libre examen. 5500 exemplaires ont été diffusés.

Le CALepin est le bulletin de liaison trimestriel de la régionale du Brabant wallon. Chaque numéro est composé d'un dossier principal sur un thème de société, d'un sous-dossier qui met en avant les valeurs de Laïcité Brabant wallon et de rubriques qui présentent les activités des associations laïques du Brabant wallon. Il est tiré à 3700 exemplaires et destiné aux affiliés des associations laïques en Brabant wallon et aux personnes qui en font la demande. Cette année, les numéros ont traité de la philosophie pour enfants, du nouveau cours de CPC, des réfugiés, de la réinsertion après la prison, des enfants placés en institutions, ...

«Liberté J'écris ton nom» : un espace d'écriture

Les éditions du CAL poursuivent l'objectif général de développer l'esprit critique, de favoriser la réflexion personnelle et de renforcer l'engagement libre-exaministe en assurant la diffusion de publications de qualité, garantes de la spécificité de l'approche laïque auprès d'un public le plus large possible.

Trois nouveaux titres sont venus enrichir la collection : « Liberté j'écris ton nom » :

- dans le cadre de la campagne d'éducation permanente à destination de la jeunesse « We need Youth », *Jouissez sans entraves ? Sexualité, citoyenneté et liberté* de Fabienne Bloc et Valérie Piette rassemble les connaissances d'une travailleuse psychosociale en planning familial et d'une historienne du genre et des sexualités. Publié en mai – célèbre mois de la révolution sexuelle –, cet essai décrypte l'apprentissage de la sexualité : du tabou et de la « misère sexuelle » à l'hypersexualisation en passant par l'invention de la pilule et la pandémie de sida, au travers de l'histoire croisée de la sexualité et du planning familial, il interroge le passé, montre le chemin parcouru et souligne les enjeux actuels, se voulant outil de compréhension des résistances sociales et des combats politiques en matière de droits sexuels et reproductifs.

- dans *L'homme amélioré. Vous avez dit humain ?*, publié en septembre, le docteur en biologie Charles Susanne se penche sur le concept d'«homme augmenté» – moins théorique que le transhumanisme et certainement moins utopique que le posthumanisme – qui correspond à une amélioration artificielle des capacités humaines à des fins utilitaires de santé ou, plus étonnamment, de travail. Cet essai propose aux lectrices et lecteurs d'amorcer une réflexion sur cet homme amélioré, d'accumuler des idées pour lui permettre de prendre conscience de la problématique et de ses enjeux éthiques et d'en faire sa propre philosophie.

- Né d'un sentiment d'urgence, d'une révolte contre la stigmatisation des Roms, *Djelem, Djelem. Les Roms, entre stigmatisation et résistance* de Véronique Bergen interroge les mécanismes, les formes, les enjeux de la romaphobie actuelle en remontant aux origines de l'antitsiganisme séculaire. Des idées reçues et des discriminations dont ils sont victimes aussi. Bien que n'étant pas une spécialiste des Roms au sens académique du terme, la philosophe a voulu s'interroger sur ce rejet afin de mettre en place une contre-offensive, avec le soin de ne pas parler à leur place, en donnant la parole à certains d'entre eux.

La promotion des éditions s'est illustrée par :

- la présentation générale des publications dans le catalogue 2015-2016 des éditions Espace de Libertés, sur le site web du mouvement laïque www.laicite.be, dans les périodiques du mouvement, les mailings et sur les réseaux sociaux,
- la caravane d'auteurs de la collection « Liberté J'écris ton nom » avec plus de 25 conférences-débats à Bruxelles, en Wallonie et en Flandre,
- la tenue d'un stand et l'organisation de conférences-débats à la Foire du Livre de Bruxelles et à la Foire du Livre politique de Liège,
- des dépôts ponctuels de livres à l'occasion d'événements internes ou externes au mouvement laïque,
- la poursuite de la collaboration d'une attachée de presse culturelle qui s'est traduite par de nombreux échos dans les médias.

Philéas & Autobule

Coédition de Laïcité Brabant wallon et Entre-Vues asbl, soutenue par le Centre d'Action Laïque, *Philéas & Autobule* est une revue d'initiation à la démarche philosophique et citoyenne. Illustrée, ludique et pédagogique, elle est destinée aux enfants de 8 à 13 ans. Elle leur offre une ouverture à l'art, à la littérature, aux sciences, à l'histoire au travers de BD, de récits, de jeux... Elle leur propose de construire leurs propres réponses aux questions qu'ils se posent. Les questions que suscitent les différentes rubriques amènent les enfants à dialoguer avec leur entourage, à ordonner leur pensée, à raisonner, à formuler des hypothèses, à conceptualiser... Bref, à faire de la philosophie, tout simplement ! La revue s'inscrit dans les compétences du cours de philosophie et de citoyenneté. Un dossier pédagogique invite l'instituteur à utiliser la revue *Philéas & Autobule* afin d'interroger toutes les matières de façon transversale. Il aide l'enseignant à mettre sur pied des ateliers philosophiques dans sa classe et à faire le lien entre le questionnement des enfants et la matière enseignée. Ce dossier contient une trentaine de pages accessibles gratuitement via le site internet www.phileasetautobule.be. Une affiche est encartée dans la revue deux fois par an. Celle-ci reprend une question philosophique, un dessin ou un jeu pour susciter le débat ou exploite le dossier pédagogique.

Aujourd'hui, chaque numéro est envoyé à 3 500 abonnés et vers des pays comme l'Argentine, le Canada, le Danemark, les États-Unis, le Maroc, la Pologne, le Portugal... sans oublier la France, la Suisse ou le Luxembourg.

Cette année, *Philéas & Autobule* fêtait ses 10 ans, l'occasion de « marquer le coup » et de remercier les personnes qui ont œuvré à la réussite de ce projet précurseur. La soirée, le 8 septembre, à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, a mêlé discours, capsules vidéos et interviews. Les vidéos, tournées essentiellement auprès d'enfants et d'acteurs du monde de l'enseignement, ont démontré l'importance et l'efficacité de la revue.

Laïcité Brabant wallon organise plusieurs formations à la philosophie avec les enfants afin de favoriser la démarche libre-exaministe et sensibiliser à la pratique de la philosophie au quotidien. Ces formations se déroulent d'une journée à 5 jours, chacune pour une dizaine de personnes.

La Cité Miroir

Lorsque Georges Truffaut, échevin des Travaux Publics de la Ville de Liège et grand résistant au nazisme, initie en 1936 la construction des Bains et Thermes de la Sauvenière, il veut donner aux Liégeois un lieu d'émancipation sociale. Le bâtiment suscite à l'époque beaucoup d'admiration, tant pour sa vocation que pour sa prouesse architecturale.

En 2016, en partenariat avec le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, La Cité Miroir poursuit le même engagement sociétal : accueillir un lieu d'exception au service de l'éducation, du débat et de la culture. Le projet s'avère aujourd'hui essentiel dans une société plus que jamais en recherche de repères. La volonté de créer un pôle de référence entièrement dédié à la citoyenneté et au travail de mémoire, anime depuis plusieurs années l'asbl Mnema, maître de l'ouvrage de ces importants travaux de réhabilitation et dont le Centre d'Action Laïque de



Diffusion des valeurs laïques

la Province de Liège est membre fondateur au même titre que l'asbl Les Territoires de la Mémoire. Ceux-ci ont, avec d'autres partenaires, assuré la sauvegarde d'un lieu aujourd'hui partiellement classé comme monument au patrimoine wallon et ont contribué à l'invention d'un espace du XX^e siècle qui, à travers l'Histoire, parle résolument du présent et de l'avenir.

Les activités qui y sont menées, parmi lesquelles celles du CAL Liège, ont pour objectifs de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société, de développer un engagement de chacune et de chacun dans la vie sociale, économique, culturelle et politique. Spectacles vivants, débats, rencontres, séances de cinéma, présentations temporaires et activités pédagogiques se mêlent et se répondent au sein de La Cité Miroir. Penseurs, historiens, scientifiques, politiques, juristes et journalistes s'expliquent, écoutent, argumentent et débattent dans ce lieu.

Deux expositions permanentes accueillent le public : « Plus jamais ça ! Parcours dans les camps nazis pour résister aujourd'hui », outil d'éducation connu et reconnu des Territoires de la Mémoire asbl, et « En lutte. Histoires d'émancipation » réalisation du CAL Liège qui évoque les luttes sociales, la solidarité et les acquis démocratiques.

L'exposition « Zoos humains. L'invention du sauvage », ouverte en septembre 2016, permet quant à elle, de comprendre qu'on ne naît pas raciste, mais qu'on le devient. Elle a été visitée par plus de 15 000 personnes. Elle se prolongera jusqu'en février 2017.

La Cité Miroir a accueilli plus de 250 000 visiteurs depuis son ouverture en janvier 2014.

Escales philosophiques et culturelles

En 2011, Laïcité Brabant wallon lançait son festival philo « Escales », le premier festival dédié à la culture et à la philosophie en Belgique. Au cœur de ce projet inédit : une invitation à l'étonnement, à la réflexion et au voyage hors des sentiers battus. Plusieurs milliers de participants ont pris part à cet événement annuel grand public d'une dizaine de jours sur des thématiques telles que le pouvoir, le désir ou les libertés. En quatre ans, Laïcité Brabant wallon a proposé un éventail de conférences et d'activités telles que théâtre, projections cinématographiques, ateliers philo pour les plus jeunes, dégustations philosophiques de vin, contes, consultations philo ... qui ont amené le public à philosopher et à se cultiver agréablement.

En 2015, le Festival s'est transformé en « Escales Philo » plusieurs rendez-vous au cours de l'année sous forme de tables rondes, de représentations théâtrales et de spectacles. Plus souple et en phase avec l'actualité, « Escales » a fait peau neuve mais a poursuivi le même objectif, celui de susciter l'étonnement et le questionnement.

En 2016, Laïcité Brabant wallon, à l'occasion des 10 ans d'existence du Festival Philosophia, a renforcé son partenariat avec cet événement d'envergure.

D'un commun accord avec Philosophia, les « Escales Philo » ont abordé la thématique de la culture, du 23 au 28 avril. Lors de ces trois journées de réflexion et d'échanges, 680 personnes ont participé aux activités proposées. Ces escales d'avril ont abordé l'enseignement de la philosophie avec une table ronde centrée sur les méthodes de travail, les philosophies-phares et les supports utilisés à Bruxelles, en Flandre et à Bordeaux. Mazarine Pinget et Pascal Chabot ont ensuite débattu de la question « la pédagogie de la philosophie est-elle un enjeu culturel ? ». Le 26 avril, c'est Sam Touzani qui a enflammé près de 600 personnes au Wauxhall avec son spectacle « Liberté, égalité, identité », une réflexion humoristique sur notre identité humaine qui ne se définit pas par ce qui nous distingue de l'autre mais par ce qui nous en rapproche. Le spectacle a été suivi d'échanges avec le public. Les « Escales » du printemps se sont achevées par une conférence de Paul Jorion, anthropologue, économiste et sociologue, sur les liens entre culture et économie.

En novembre, les « Escales » ont exploré la thématique du travail avec notamment une table ronde sur l'allocation universelle avec Philippe Defeyt, économiste, ancien président du CPAS de Namur et secrétaire fédéral écolo, Eric Clémens, philosophe-écrivain et Matéo Alaluf, sociologue, professeur honoraire à l'ULB et auteur de *L'Allocation universelle. Nouveau label de précarité*. Avec également, une conférence gesticulée intitulée « Un pauvre, c'est comme un compte en banque, ça se gère » de Thierry Barez, directeur du CEDAS (Centre de Développement et d'Animation Schaerbeekois).



Fête des Solidarités

Le Centre d'Action Laïque était à nouveau présent pour la quatrième édition de la Fête des Solidarités, les 27 et 28 août, sur l'esplanade de la Citadelle de Namur. Voulue comme un grand rassemblement populaire et festif mais aussi et surtout comme « un événement citoyen et engagé » marqué par une dynamique sociétale solidaire, la manifestation a attiré plus de 30 000 personnes.

Au sein du Village des Associations, le CAL a partagé un stand de 100m² avec les Territoires de la Mémoire. Le CAL a animé un « Cannabis Talking Club » qui a rencontré un beau succès. L'occasion d'échanger et de discuter, avec les festivaliers, des propositions de modifications législatives, envisagées par le CAL en matière de cannabis, et de leur fournir des informations sur la réduction des risques concernant les produits. Un coin librairie faisait également découvrir les publications du Centre d'Action Laïque.

Laïcidad

Cette 4^e édition d'échange international de jeunes (Belgique, France, Espagne) s'est déroulée en deux temps en fonction de l'âge des participants, sur deux pays différents, autour de la thématique des migrations. « Laïcidad » est un projet porté par l'ASBL « Go Laïcité ! » et soutenu principalement par la Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML), la Fédération Européenne des Maisons de la Laïcité (FEML), le Centre d'Action Laïque et ses régionales.

Du 16 au 29 juillet, en Espagne, les jeunes de 16 à 18 ans ont appréhendé les flux migratoires dans les Pyrénées espagnoles depuis Puyarruego (Aragon). Les randonnées et visites sur et entre différents lieux tels que Ainsa,

Alquezar, Jaca ou bien même Barcelone ont été le prétexte et le théâtre d'énigmes à résoudre, de découvertes ayant pour toile de fond la connaissance des différentes cultures et leur mélange au travers des principales migrations historiques. Les différentes activités sportives ont permis aux jeunes de se confronter à l'effort et aux conditions parfois difficiles de déplacement dans ces reliefs typiques des Pyrénées.

Les adolescents de 13 à 15 ans se sont retrouvés à Bouillon, du 2 au 14 juillet. Les différentes activités culturelles (visites et temps de réflexion), artistiques (théâtre, danse, cirque, arts plastiques), sportives (randonnées, kayak, acrobranche), éducatives (atelier migrants, EVRAS, philosophie, Youthpass, temps d'évaluation), ludiques (veillées à thème, cuisine du monde, wediactivist) leur ont permis de dépasser les préjugés traditionnels vis-à-vis des migrants et d'explorer les différences culturelles ou religieuses qui sont sources de conflit ou parfois, de radicalisation.

« Laïcidad » a été le théâtre, cette année encore, d'une expérience de partages riche en émotions et réflexions, en mettant l'accent sur le Youthpass qui est un outil européen pour la reconnaissance des apprentissages non formels dans le travail de jeunesse.



Diffusion des valeurs laïques

Expliquer la laïcité

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège est allé à la rencontre des citoyens sur un sujet qui constitue un véritable challenge : expliquer la laïcité. La régionale a proposé son dispositif « Nous sommes laïques.be » sur différents stands pour questionner, défendre la liberté de tous et soutenir le vivre ensemble. À l'aide de quiz, de photos... tout en suscitant le débat, le CAL Liège a expliqué la laïcité de façon claire et synthétique. Le dispositif a recueilli un tel succès qu'il a dû être décliné en une exposition.

Par un jeu de questions/réponses et de mises en situation concrètes, Bruxelles Laïque a interpellé sur les principes de la laïcité et sur la mise en application des valeurs telles que le respect du pluralisme et de la diversité au sein de la société. Partant de leurs représentations communes, les jeunes et les adultes sont invités à vivre et à expérimenter les principes humanistes défendus par le mouvement laïque.

Le sud de la Province de Luxembourg a pu découvrir, de mi-septembre à la fin octobre, les valeurs laïques grâce à une série d'activités proposées à l'occasion de l'inauguration de la Maison Henri Lafontaine à Virton, nouveau lieu d'implantation de la laïcité. Cette Maison héberge une équipe du CAL Luxembourg, Gaume Laïcité, la Maison de la Laïcité de Virton, la Maison Arc-en-Ciel et Rain'Gaum. Le nom Henri Lafontaine a été choisi par les bénévoles et permanents pour continuer la chaîne de militantisme du Prix Nobel de la Paix de 1913 et mettre en évidence le lien entre valeurs défendues par les quatre associations et celles défendues par Henri Lafontaine : universalité des droits humains, pacifisme, liberté et émancipation, égalité et solidarité...

La régionale de Namur, pour fêter les 15 ans de son Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs « RERS » Mangrove, a questionné la laïcité avec une conférence intitulée : « Laïcité à la française, neutralité à la belge ? », du secrétaire général du Centre d'Action Laïque, Jean De Brueker. L'occasion d'échanger avec le collectif de Meaux, pendant français de « Mangrove » sur les valeurs partagées et leur universalité ainsi que sur les projets développés par les associations laïques.

En outre, lors de la 28^e édition des Journées du Patrimoine, le CAL Namur a informé sur la laïcité d'aujourd'hui et sur les activités organisées par la régionale.

Dans le cadre du projet «Solidarcité», le CAL Namur, répondant à l'appel de l'AMO Passage, a aussi échangé sur la définition de la laïcité avec un groupe d'adolescents de 15 à 21 ans. Une façon de mieux comprendre comment les jeunes s'approprient et vivent la laïcité au quotidien.

Le CAL Charleroi a poursuivi son cycle de conférences avec des philosophes de renom invités à s'exprimer sur des questions de laïcité, sur ses enjeux et ses valeurs. Le but étant de mettre en évidence les rapports entre le libre examen, la laïcité et la philosophie. Cette année, Raphaël Enthoven a présenté : « Aux origines de la laïcité : l'ambition de connaître ». Le philosophe a notamment répondu aux questions : Comment organiser l'impartialité, garante du régime des libertés ? Quel intérêt l'État a-t-il à préserver les religions ?

Défendre la laïcité en Europe

Le Centre d'Action Laïque a multiplié les contacts avec les défenseurs de la laïcité en Europe et dans le monde et a contribué à renforcer l'action de la Fédération Humaniste Européenne (FHE), en particulier auprès des institutions européennes. La FHE, qui fédère plus de 60 organisations, est devenue la principale organisation laïque en Europe. Le CAL et la FHE ont aussi continué à prendre part aux travaux de la plateforme du Parlement européen pour la laïcité en politique. Cette plateforme réunit des parlementaires de différents pays et de différents groupes, ainsi que des organisations laïques et religieuses progressistes qui défendent la laïcité politique. Le CAL et la FHE sont également membres de l'Advisory Board de cette plateforme, ce qui leur permet de conseiller, d'alerter et d'échanger des informations à ce sujet.

Par ailleurs, en décembre 2016, la cellule Europe et International du CAL a poursuivi son travail de plaidoyer et d'information au Parlement européen en animant un atelier de réflexion sur « UE, laïcité et religions » avec une vingtaine de jeunes de 16 à 20 ans.

Le CAL est également membre de l'IHEU (International Humanist and Ethical Union), organisation internationale créée en 1952 à Amsterdam, dont le siège est actuellement situé à Londres. Elle est actuellement présidée par Andrew Copson, directeur de la British Humanist Association. L'IHEU a des délégués auprès des Nations-Unies à New York, du Conseil des Droits de l'Homme à Genève, de l'Unesco à Paris, du Conseil de l'Europe à Strasbourg et de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des peuples.



Une collaboration grandissante est à l'œuvre entre l'IHEU et la FHE, en particulier à l'ONU et au Conseil de l'Europe. Il est urgent de rassembler les forces laïques face à une importante présence religieuse dans ces enceintes.

Laicite.be

Notre site www.laicite.be reste un point de rendez-vous incontournable de la laïcité en Belgique.

En 2016, par mois, près de 4 400 visiteurs différents ont surfé sur notre site. En audience annuelle, ce sont 48 000 visiteurs qui ont été recensés, lesquels ont totalisé 70 000 visites et visionné 160 000 pages. La plupart de ces visiteurs sont belges (82%), bien sûr, quoique l'actualité et l'universalité des questions de laïcité traitées nous amènent bon nombre d'internautes étrangers, français principalement (8%).

Le site des émissions « Libres, ensemble », www.libresensemble.be, continue sur sa lancée et compte maintenant une audience fidèle de près de 800 visiteurs par mois totalisant quelque 11 500 visites et 22 000 pages vues sur l'année. À noter également que les vidéos des émissions comptabilisent, en 2016, près de 15 000 vues sur la chaîne *YouTube* de « Libres, ensemble ».

Les réseaux sociaux

La présence du CAL en ligne se marque aussi sur les incontournables réseaux sociaux Facebook et Twitter. La page Facebook du CAL n'a cessé de progresser, comptabilisant plus de 5 200 « fans ». En audience cumulée, la page du CAL et ses 255 posts ont engrangé près d'un million de contacts en 2016. Une même progression a pu être observée sur le compte Twitter du CAL avec plus de 200 nouveaux « followers » portant le nombre total de ceux-ci à près de 1 000. Les 230 tweets envoyés en 2016 ont totalisé 127 000 contacts avec la communauté Twitter. D'intéressantes relations croisées abonnements/abonnés sont ainsi établies avec les milieux laïques français, des associations amies ou encore les partenaires de la Fédération Humaniste Européenne.

Des outils de communication modernes et qui ont encore une belle marge de progression devant eux.

Centre de référence documentaire

Le centre de documentation du CAL constitue la référence en matière de laïcité. Il poursuit un double objectif : mettre à la disposition du public des informations relatives au mouvement laïque ainsi que les diverses ressources documentaires rassemblées en fonction des thématiques abordées par celui-ci et fournir aux délégués et bénévoles du mouvement laïque la documentation utile pour le traitement de leurs dossiers.



Diffusion des valeurs laïques

Interventions dans les médias

Le CAL prend publiquement position sur les sujets d'actualité qui concernent la laïcité ou les valeurs qu'il défend. Les moyens de diffusion sont multiples : émissions de télévision et de radio, communiqués de presse, cartes blanches, campagnes de sensibilisation, conférences de presse, participation à des débats, interpellation des responsables politiques ...

6 janvier 

« Quelle place pour la religion dans la cité ? », un article de Corentin Di Prima dans *Le Soir* au sujet de l'organisation, en partenariat avec le CIERL (ULB), la *RTBF* et *Le Soir*, de l'événement « La religion dans la cité », les 29 et 30 janvier à Flagey. La participation d'Henri Bartholomeeusen, président du CAL, à un débat avec Mgr Jozef De Kesel, est pointée dans l'article.

9 janvier 

« Écrire pour faire la guerre à la guerre », présentation de l'anthologie publiée par la Fondation Henri Lafontaine, avec le soutien du CAL, par Flavie Gauthier dans *Le Soir*.

11 janvier 

Hervé Persain, vice-président du CAL Liège, a participé à l'émission « Face à l'Info » consacrée aux « Malaises de l'après-Charlie » sur *La Première RTBF*.

13 janvier 

« Au moins 1 million d'euros par cellule ... ». Annick Hovine relaie la prise de position de la plateforme pour sortir du désastre carcéral dans *La Libre Belgique*.

15 janvier 

« La prison de Haren au-dessus des moyens de l'État » par Vanessa Lhuillier dans *Le Soir* avec notamment une interview d'Anne Fivé, directrice juridique du CAL.

21 janvier 

Henri Bartholomeeusen, président du CAL, a notamment évoqué sa position sur l'inscription de la laïcité dans la Constitution dans le cadre de l'émission de Michel Gheude « Et si pas maintenant, quand ? » sur *Radio Judaïca*.

27 janvier 

« La Maison Arc-en-ciel de la Province de Luxembourg lance la campagne gay-friendly » par Anne Lemaire pour *RTBF Info* avec une interview de Marie-Ange Cornet, directrice du CAL Luxembourg.

28 janvier  

« Devenir une commune gay-friendly en Luxembourg » par Laurence Brasseur dans *La Libre Belgique*.

Interview de Jacqueline Herremans, membre de la commission de contrôle de l'euthanasie et administratrice au CAL dans « Le + de MAP » sur *La Première RTBF*.

1^{er} février  

Dans « Face à l'Info » sur *La Première RTBF*, Eddy Caekelberghs propose « Religion et laïcité dans la cité », un débat entre Mgr Jozef De Kesel et Henri Bartholomeeusen.

Sylvie Lausberg, directrice de la cellule Etudes et Stratégies du CAL, est intervenue dans le débat « Le sexe détermine le cerveau » dans l'émission « De quoi je me mêle ! » sur *RTL TVI*.

janvier- février 

« François De Smet : « L'homme a toujours été un nomade », une interview par Hugues Dorzée dans *Imagine* suite à la publication de son livre aux éditions Espace de Libertés.

2 février 

« Faut-il inscrire la laïcité dans notre Constitution ? », un dossier de *Regards* avec notamment la contribution d'Henri Bartholomeeusen.

4 février 

Jacqueline Herremans, présidente de l'ADMD, réagit dans l'article « La loi sur l'euthanasie bousculée » de Frédéric Soumois dans *Le Soir*.

10 février 

« Le conflit, un sujet philosophique », Laurence Bertels dans *La Libre Belgique* (édition BW) au sujet de la revue *Philéas & Autobule*.

**12 février**

Jacques Smits, directeur du CAL Liège, parle de la Cité Miroir dans l'article pour « Plus qu'une Cité rouge ? » de Bruno Boutsen dans *La Libre Belgique* (Gazette de Liège).

17 février

« Culture et Emancipation », thème du « Face à l'Info » sur *La Première RTBF* avec notamment Michel Gheude, auteur de *La révolution n'est pas finie. Culture et émancipation*, aux Éditions Espace de Libertés.

« Cité Miroir : En lutte, histoires d'émancipation », un reportage *RTC* avec une interview de Jacques Smits. Sur le même sujet « L'ouvrier au cœur de la lutte sociale » par Ph. Bx., dans *Le Soir*.

18 février

« Une nouvelle expo à la Cité Miroir » par Aude Quinet dans *La Libre Belgique*.

21 février

« Souffrance psychique et euthanasie : "Il faut pouvoir aborder la question de la mort avec le personnel soignant", « Le débat des décodeurs » sur *La Une RTBF* avec la participation de Jacqueline Herremans.

22 février

« Tendance "Gay friendly" », une séquence du JT de 19h30 au sujet du projet du CAL Luxembourg sur *La Une RTBF*.

23 février

« L'État belge peine à définir sa laïcité » par Bosco d'Otreppe et Jean-Claude Matgen dans *La Libre Belgique* avec une interview d'Henri Bartholomeeusen, sous le titre « Seule la laïcité garantit un avenir aux religions ». « Laïcité de l'État : un colloque pour inscrire le principe de proportionnalité dans la réflexion », la dépêche *Belga* au sujet du colloque organisé au Sénat.

1^{er} mars

« Quand la culture rendait libre », Michel Gheude, auteur d'un livre aux éditions Espace de Libertés a participé à l'émission « Un jour dans l'Histoire » sur *La Première RTBF*.

5 mars

« L'avortement est toujours un crime en Belgique » par Élodie Blogie dans *Le Soir* sur le lancement de la campagne pour sortir l'IVG du code pénal. Avec les interviews de Sylvie Lausberg et d'Henri Bartholomeeusen. « Avorter reste un tabou en Belgique : comment déculpabiliser les femmes alors que c'est toujours inscrit dans le Code pénal comme punissable ? », séquence au JT de *RTL TVI* avec une interview de Sylvie Lausberg.

8 mars

« Bruxelles : des dignitaires religieux mettent en exergue la singularité du modèle marocain de tolérance et du vivre-ensemble » sur *Atlas Info*. Henri Bartholomeeusen a participé à cette rencontre.

12 mars

Marie Arena (PS) et Jacques Brotchi (MR) donnent leur avis sur la proposition du CAL en matière d'avortement dans « Les Experts » sur *BX1*.

15 mars

« La Laïcité », l'émission « Face à l'Info » sur *La Première RTBF* avec la participation d'Henri Pena-Ruiz, philosophe et écrivain français; Henri Bartholomeeusen, président du CAL et Thomas Gillet, professeur de morale à l'Inraci.

23 mars

« Suite aux attentats de Bruxelles, message commun des cultes reconnus, de la laïcité et du ministre de la Justice », une dépêche *Belga* reprise notamment par *Le Vif* et *Metro*.

1^{er} avril

« Sortons l'avortement du Code pénal » par Pascale Serret dans *L'Avenir* suite à la publication du communiqué de la plateforme Abortion Right : « La loi Lallemand-Michielsen fête ses 26 ans. Et pourtant l'IVG reste un délit ».

3 avril

Interview de Sylvie Lausberg, porte-parole de la plateforme Abortion Right dans « Le Journal de 8h00 » sur *La Première RTBF*.

Diffusion des valeurs laïques

5 avril 

Interview de Sylvie Lausberg au sujet de la situation de l'avortement en Pologne sur *RFI* (anglais).

9 avril 

« Avortement : manifestation pro-choix devant l'ambassade de Pologne à Bruxelles » dans *Le Soir*.

10 avril 

« Pourquoi la guerre est une éternelle "connerie", par Voltaire, Jaurès, Zweig, Giono... », par Virginie Cresci sur *BibliObs*. Henri Bartholomeeusen est cité dans cet article consacré à l'ouvrage « Quelle connerie la guerre ! » publié par la Fondation Henri La Fontaine.

19 avril 

« Le droit à l'avortement pourrait être mis à mal », une carte blanche d'Henri Bartholomeeusen, dans *Le Soir*.

20 avril 

« Rencontre sur la « lutte contre le radicalisme » avec les représentants de la laïcité et des cultes, le Premier ministre et le ministre de la Justice », une séquence dans le JT de 13h00 sur *La Une RTBF* et dans le JT de 19h00 sur *RTL*.

« Attentats : Charles Michel veut une concertation permanente avec les représentants des cultes », la dépêche *Belga* dans *La Libre Belgique*.

« Reconnaître l'enfant né sans vie, menace contre l'IVG? », une interview croisée de Sylvie Lausberg et Claire Rommelaere, juriste dans *La Libre Belgique*.

21 avril 

Suite aux attentats de Bruxelles, « Gouvernement, cultes et laïcité : un organe permanent sera créé » dans *L'Avenir*.

« Un vrai "vivre ensemble" plus concerté » par Christian Laporte dans *La Libre Belgique*.

25 avril 

« Le Centre d'Action Laïque lance une pétition pour sauver le droit à l'avortement », la dépêche *Belga* dans *Metro*. Elle est également reprise par *7sur7.be*, *L'Avenir*, ainsi qu'en bref dans *La Libre Belgique* et aussi dans *De Morgen*.

4 mai 

« Qui veut mater les matons ? », une opinion de Cédric Tolley, délégué sociopolitique à Bruxelles Laïque sur *RTBF Info*.

12 mai 

« Grève dans les prisons - La société civile demande un "vrai projet" passant par le gel du masterplan » sur *Bruzz.be*, suite à la diffusion du communiqué de presse « Prisons : construire un vrai projet, et vite ! » de la Plateforme pour sortir du désastre carcéral.

19 mai 

« Le CAL accuse Schyns d'œuvrer à "l'évangélisation détournée" des classes primaires », la dépêche *Belga* sur *RTL Info*.

« Ils diront "non" au désastre carcéral ce vendredi devant le palais de Justice de Bruxelles » par Annick Hovine dans *La Libre Belgique* suite à l'appel lancé par la Plateforme pour sortir du désastre carcéral dont le CAL est membre.

20 mai 

Henri Bartholomeeusen est intervenu dans l'article du journal *Le Soir* : « Les francs-maçons tirent-ils les ficelles à la Chambre ? ».

« La ministre Schyns œuvre-t-elle à "l'évangélisation détournée" dans les écoles ? », la dépêche *Belga* sur *RTBF Info*.

25 mai 

« Quand le Centre d'Action Laïque tacle le Segec » par Éric Burgraff dans *Le Soir*.

2 juin 

« Les races c'étaient la science » dans *La Libre Belgique* au sujet de l'exposition « Zoos humains. L'invention du sauvage » organisée par le CAL de Liège à la Cité Miroir.

**3 juin**

« Anti-avortement : nos écoles sont infiltrées ! » par Maïli Bernaerts dans *La Dernière Heure* avec une interview de Sylvie Lausberg.

« L'Asbl "Croissance" fait du prêche anti-avortement dans les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles », Sylvie Lausberg a été interviewée pour « La question qui dérange » dans « C'est vous qui le dites » sur *Vivacité*.

8 juin

« L'éducation sexuelle aux dix-neuvième et vingtième siècles : jouir sans entraves ? », sujet de l'émission « Un jour dans l'Histoire », sur *La Première RTBF* avec pour invitées Fabienne Bloc et Valérie Piette, auteures de *Jouissez sans entraves ? Sexualité, citoyenneté et liberté* publié aux éditions Espace de Libertés.

10 juin

« Cours de philosophie et citoyenneté : le Centre d'Action Laïque dénonce une ingérence du clergé », la dépêche *Belga* sur *RTBF Info* suite à la diffusion du communiqué de presse du CAL
« Les évêques partent en croisade ».

11 juin

« Les évêques appellent les parents à ne pas abandonner le cours de religion », séquence du JT de *RTL TVI* avec une interview d'Yves Kengen, directeur de la communication du CAL.

15 juin

« Les cours de citoyenneté continuent à diviser », sujet dans « Le Mag de la rédac » sur *BX1* avec la participation de Benoît Van Der Meerschen, secrétaire général adjoint du CAL.

24 juin

« Une soirée au parc royal pour une nouvelle politique carcérale en matière de drogues », la dépêche *Belga* dans *L'Avenir* avec un focus sur le discours de Mathieu Bietlot, directeur de la cellule sociopolitique de Bruxelles Laïque, lors de l'événement « Support don't punish » dont le CAL est partie prenante.

30 juin

Dans *Le Vif*, « Cet été, irez-vous vous baigner dans un cimetière ? », une carte blanche signée par Henri Bartholomeeusen, président du CAL, Jean-Pol Baras, président de l'Observatoire des migrations du CAL, Pierre Galand, président de la FHE, Daniel Sotiaux, président de la Fondation Henri la Fontaine et Jean-Paul Deplus, président du Mundaneum.

8 juillet

« Les entraves persistent : la sexualité reste contrainte », un entretien avec Valérie Piette, auteures de *Jouissez sans entraves ?* publié aux éditions Espace de Libertés, par Elodie Blogie dans *Le Soir*.

30 juillet

Attentats : « Ce terrorisme n'a ni religion, ni conviction », par Philippe de Boeck, Corentin Di Prima et Mathieu Colinet dans *Le Soir*. Jean De Brueker, secrétaire général du CAL, a participé au débat proposé par le quotidien.

23 août

« Peut-on encore confier l'enseignement de la citoyenneté à des cultes ? », la dépêche *Belga* sur *7sur7.be* suite à la publication du communiqué de presse du CAL.

24 août

« Le Centre d'Action Laïque vole dans les plumes de l'enseignement catholique » par BdO dans *La Libre Belgique*.

29 août

Présentation du dossier pédagogique « La déportation des Juifs de Belgique » par Sylvie Lausberg sur *Radio Judaïca*.

31 août

« Les associations de parents de l'officiel invitent à choisir deux heures de citoyenneté », la dépêche *Belga* sur *RTBF Info* suite au lancement de la campagne de la FAPEO soutenue par le CAL : « Ensemble, c'est bien. Deux heures, c'est mieux ! ».
« Pour les parents de l'enseignement officiel, deux heures de citoyenneté, c'est mieux » par Eric Burgraff dans *Le Soir*.

Diffusion des valeurs laïques

septembre 

« Les droits sexuels et reproductifs peuvent être remis en cause à tout moment », une interview de Valérie Piette et Fabienne Bloc par Laurence Donis pour *Elle Belgique*.

5 septembre  

« La FAPEO incite les parents à opter pour le cours de citoyenneté », séquence au JT 13h00 sur *RTL TVI* avec une interview de Luc Pirson, président de la FAPEO et administrateur du CAL.

« La lettre aux parents qui les invite à délaisser la religion à l'école », par L.V. dans *La Libre Belgique*

12 septembre 

« Un clic pour résilier votre abonnement divin ! » un article d'Elodie Blogie dans *Le Soir* relatif à la débaptisation avec une interview d'Henri Bartholomeeusen.

14 septembre 

« Les zoos humains, une affaire coloniale », l'émission « Un jour dans l'Histoire » sur *La Première RTBF* aborde le sujet de l'exposition événement présentée à la Cité Miroir.

15 septembre  

« 10 ans de Philéas & Autobule », une interview de Françoise Martin, co-rédactrice en chef de la revue dans l'émission « Entrez sans frapper » sur *La Première RTBF*.

« Zoos humains à la Cité Miroir de Liège » dans *Trends Tendances*.

17 septembre 

« Un mineur euthanasié pour la première fois en Belgique », un article de Maxime Binet sur *RTBF Info* avec une interview de Jacqueline Herremans.

19 septembre 

« Euthanasie des mineurs : la parole libérée » par Frédéric Soumois dans *Le Soir* avec une interview de Jacqueline Herremans.

20 septembre 

Henri Bartholomeeusen est largement cité dans l'article « La misère de la laïcité » publié par Pierre Verhas sur son blog.

21 septembre 

« Jean-Pol Hecq, responsable de la communication du CAL », portrait par Christian Laporte dans *La Libre Belgique*.

24 septembre 

Sylvie Lausberg a participé à l'émission « Transversales » sur *La Première RTBF* intitulée « L'avortement bientôt totalement dépenalisé ? ».

25 septembre 

Interview de Catherine Maréchal, directrice adjointe du CAL Liège, dans « Soir Première » sur *La Première RTBF* au sujet de l'exposition « Zoos humains. L'invention du sauvage » organisée à la Cité Miroir.

27 septembre 

Séquence autour du livre *Jouissez sans entraves ?* publié par EDL dans l'émission « On refait le monde » sur *BEL RTL* avec Valérie Piette, Fabienne Bloc (auteures) et Sylvie Lausberg, directrice de la CES du CAL.

6 octobre 

Johanna de Villers, chargée de mission au CAL, a participé à l'émission « Et si pas maintenant, quand ? » sur *Radio Judaica* au sujet du cours de citoyenneté.

7 octobre 

« Le sexe fait du surplace », un dossier du *Vif/L'Express* avec la participation de Sylvie Lausberg et de Fabienne Bloc.

**10 octobre** 

« L'éducation affective et sexuelle, obligatoire dans les écoles primaires et secondaires, est-elle faite de façon efficace chez nous ? », 2^e sujet de « Midi Première - Le Forum » sur *La Première RTBF* avec la participation de Sylvie Lausberg.

11 octobre 

« Les nouvelles stratégies des anti-genre passées au crible », dans *Les Nouvelles News* avec la participation de Julie Pernet, chargée de mission au CAL.

12 octobre 

Sylvie Lausberg a participé à l'émission « Histoire de Savoir : sciences humaines » sur *Radio Campus*.

14 octobre  

« Cooper'Afrique, Foire aux associations à Virton » par Philippe Lorain dans « Luxembourg Matin » sur *Vivacité*, au sujet de l'activité du CAL Luxembourg.

“Hoe de Belgische abortuswet een einde stelde aan meer dan anderhalve eeuw schijnheiligheid”, une opinion de Jean-Jacques Amy dans *Knack* suite au colloque organisé par le CAL, DeMens.Nu, l'ULB et la VUB.

16 octobre 

« La "Manif pour tous" : un solide réseau international » par Lucie Delaporte dans *Mediapart* avec une interview de Julie Pernet.

19 octobre 

« Le festival de toutes les Libertés » par Marie Michiels sur *RTBF Info*, à propos du Festival des Libertés de Bruxelles Laïque.

« Quand la science-fiction questionne l'homme » par Sébastien Gilles dans *L'Avenir* au sujet de la Quinzaine des médias organisée par le CAL Charleroi.

20 octobre 

Suite au décès de Roger Lallemand, Jacqueline Herremans a été interviewée pour le JP de 13h00 sur *La Première RTBF*.

Sylvie Lausberg, porte-parole de la plateforme Abortion Right, a également évoqué la personnalité de Roger Lallemand au JP 13h00 sur *BEL RTL*.

L'émission « Face à l'Info » sur *La Première RTBF* a proposé un « Hommage à Roger Lallemand » avec notamment la participation d'Henri Bartholomeeusen.

21 octobre 

« Roger Lallemand, l'homme qui a changé la vie des Belges », par Mathieu Ladevèze dans *La Dernière Heure* avec des propos d'Henri Bartholomeeusen et de Jean-Pol Baras, administrateur au CAL.

« L'homme qui fit s'effacer un roi », une autre évocation par Frédéric Soumois et William Bourton dans *Le Soir* avec les interviews de Jacqueline Herremans et d'Henri Bartholomeeusen.

24 octobre 

« Festival des Libertés », sujet de l'émission « Le Monde est un village » sur *La Première RTBF* avec la participation de Fabrice Van Reymenant, directeur de Bruxelles Laïque.

25 octobre 

« Charleroi : la Ville va créer un conseil consultatif des cultes et de la laïcité », une dépêche *Belga* sur *RTBF Info*.

26 octobre 

« Funérailles d'Etat de Roger Lallemand », séquence du « 18h00 » sur *Bx1* avec notamment une intervention d'Henri Bartholomeeusen.

2 novembre  

« 1000 boîtes à KDO pour les enfants placés en institution », un article de Pauline Verhelst dans *L'Avenir* au sujet de l'opération menée par la Fabrique de Soi (Laïcité Brabant wallon).

« Faut-il donner un nom au fœtus ? », « Le duel d'Alain Raviart » sur *BEL RTL* avec la participation de Sylvie Lausberg.

Diffusion des valeurs laïques

8 novembre 

« Qui, à l'école, pourra éduquer à la sexualité ? » par Bosco d'Otreppe dans *La Libre Belgique*. La position du CAL est évoquée.

11 novembre 

Julien Winkel rappelle la position du CAL au sujet du statut de l'enfant mort-né dans son article « L'avortement toujours menacé par le CD&V? » pour *Alter Echos*.

12 novembre 

« 3^e édition des Journées nationales de la Prison : les passants de la gare centrale invités à se mettre dans la peau des détenus », un reportage de Martin Caulier et Camille Dequeker sur *Bx1*, à propos d'une action du CAL.

13 novembre 

« Journées nationales de la prison : l'accent mis sur la réinsertion » sur *RTBF Info*.

14 novembre 

« Pourquoi la réinsertion après un séjour en prison ne fonctionne pas ? » sur *RTL Info* au sujet de l'édition 2016 des Journées nationales de la Prison dont le CAL est partenaire.

« Retour à la case prison après 6 ans de liberté : « Il faut être calme, poli, gentil. Mais au fond, je suis révolté » par Annick Hovine dans *La Libre Belgique*.

15 novembre 

« Liège : une cellule de prison dans les couloirs de la Haute Ecole "Helmo" », par Erik Dagonnier sur *RTBF Info* au sujet de l'édition 2016 des Journées nationales de la Prison.

19 novembre 

« De la musique pour se sentir vivante en prison », par Véronique Fievet sur *RTBF Info* au sujet du concert de Sismo donné à la prison pour femmes de Berkendael dans le cadre de l'édition 2016 des Journées nationales de la Prison.

21 novembre 

« Une petite évasion de la prison » par Annick Hovine dans *La Libre Belgique* avec une interview d'Amandine Jansen, travailleuse sociale au Slaj-V, Service laïque d'aide sociale aux justiciables et aux victimes.

23 novembre 

À l'occasion des Journées nationales de la Prison, le CAL Luxembourg a tenu une conférence de presse dans la prison d'Arlon : « Ré-insertion, une (dés)illusion ? », un reportage de *TV Lux*.

24 novembre 

« La prison est l'école de la délinquance » par Laurence Brasseur dans *La Dernière Heure* au sujet de la conférence de presse donnée par le CAL Luxembourg.

25 novembre  

« La Belgique "manque une occasion de ratifier le protocole contre la torture" », la dépêche *Belga* reprend sur *RTBF info*, *L'Avenir* et *Métro*, le communiqué de presse dont Bruxelles Laïque et le Centre d'Action Laïque sont signataires.

28 novembre 

Suite à la conférence de presse du CAL Luxembourg à la prison d'Arlon, *La Meuse Luxembourg* propose une enquête intitulée « La réinsertion après la prison, est-ce possible ? ».

30 novembre 

Miriam Katz propose dans *Le Ligeur*, un entretien avec Fabienne Bloc, psychologue, co-auteure de *Jouissez sans entraves ?*, éditions EDL : « Sexualité : ces stéréotypes qui encombrer encore nos ados ».

**4 décembre**

« Laïcité : seul rempart contre les extrémismes ? »
par Nicolas Zomersztajn dans *Regards* avec
notamment la participation d'Henri Bartholomeeusen,
président du CAL.

Lilian Thuram, commissaire de l'exposition « Zoos
humains, l'invention du sauvage » présentée à la Cité Miroir,
est l'invité de l'émission « Hep Taxi » sur *La Deux RTBF*.

5 décembre

Les Fêtes Laïques de la Jeunesse sont relayées sur le site
Le Petit Moutard.

14 décembre

Dans *Le Soir*, Pierre Bouillon relaie le communiqué de
presse du CAL dans son article « Philo et citoyenneté.
L'attitude "mercantile" du Segec ».

31 décembre

« La vie en ville pendant 350 ans » par P.R. dans *L'Avenir*
au sujet de la présentation de la publication des Actes
du colloque organisé à Charleroi pour marquer le 350^e
anniversaire de la ville, en présence de Kevin Saladé,
président du CAL Charleroi.



Liberté





La liberté... cet idéal,
ce bien fragile et précieux,
n'est jamais totalement acquis.

Plus que jamais, le mouvement laïque
souhaite œuvrer au fonctionnement
d'une société démocratique,
respectueuse des droits humains,
de la liberté d'expression, des libertés
individuelles et collectives
et garantissant l'impartialité de l'État.

Il a le devoir de se lever face aux
idées extrémistes et aux populismes,
il milite en faveur du droit de chacun
à être acteur de sa vie,
à poser librement des choix quant à
son devenir, dans le respect et la
sécurité des autres.

Il impose de sortir des ornières,
des dogmes, des sentiers battus,
des visions unilatérales et étriquées,
de la tentative d'imposer un modèle
partial.

Liberté

En danger, nos libertés ?

Radicalisme, islam, jeunes descendants de l'immigration, ces sujets provoquent bien souvent des débats et constituent une source d'interrogation voire d'inquiétude pour l'ensemble des citoyens. Sur le plan politique, la seule réponse est sécuritaire. Le 19 novembre, Picardie Laïque a voulu décrypter le thème de la radicalisation en organisant un colloque intitulé « La radicalisation ; des parcours, des politiques et des mots ... : de quoi parle-t-on ? » avec comme intervenants Farhad Khosrokhavar, directeur de recherche à l'EHESS, chercheur au CNRS et Rachid Bathoum, socio-économiste.

Au niveau international, après les attentats contre *Charlie Hebdo*, le CAL avait rejoint la campagne *End Blasphemy Laws* (www.end-blasphemy-laws.org) lancée conjointement par la FHE et l'IHEU pour défendre la liberté d'expression et s'opposer aux lois pénalisant le blasphème en Europe. Cette campagne est aujourd'hui soutenue par une vaste coalition d'organisations laïques et humanistes nationales et internationales. Des progrès ont été enregistrés depuis que la Norvège a aboli le délit de blasphème en 2015 et Malte en 2016. En France, le délit de blasphème qui subsistait encore dans le droit pénal local en Alsace-Moselle a enfin été aboli en 2016, mettant fin à une situation étrange et anachronique. Le gouvernement grec réfléchit à l'abolir également. En juillet 2016, le CAL a déposé une recommandation auprès du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale avec l'IHEU et l'Union Humaniste de Grèce (Humanist Union of Greece) pour attirer l'attention du comité sur la persistance de la criminalisation du blasphème en Grèce. Par ailleurs, le CAL et la FHE ont été invités dans de nombreux débats, conférences et ateliers sur la liberté d'expression, la pénalisation du blasphème et, plus

généralement, le rôle de la laïcité dans la défense des droits fondamentaux.

Outre un travail régulier d'alerte de l'opinion sur les violations des droits des non-croyants dans le monde, le CAL a également alerté le Parlement européen sur les persécutions croissantes subies par les non-croyants dans le monde et sensibilisé plus particulièrement les décideurs européens aux violences subies par les écrivains, journalistes et éditeurs laïques au Bangladesh qui sont devenus la cible des groupes islamistes dans le pays.

Un Poing c'est tout ?!

La violence est une réalité malheureusement omniprésente partout dans le monde, sous diverses formes et à des degrés divers. L'exigence fondamentale de la démocratie, comme projet politique correspondant le mieux à celui d'une société de liberté, de justice et de paix, est de construire une société libérée de l'emprise de la violence et dans laquelle les inévitables conflits de la vie quotidienne seraient résolus de manière pacifique. Dans cette optique, pour répondre à l'inquiétude exprimée, ou non, face au phénomène général de la violence, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège a conçu l'exposition « un poing c'est tout ? », diffusée à La Cité Miroir en vue de sensibiliser à la violence, à la non-violence et à la résolution pacifique des conflits. Les multiples activités proposées dans ce cadre, destinées à valoriser des aptitudes citoyennes bénéfiques au vivre ensemble en démocratie ont également permis la réflexion sur les formes, les causes et surtout les conséquences de la violence. Elles ont également suscité un changement de perception, mis en évidence les nombreuses alternatives

à la violence et proposé une série de pistes et de repères pour prévenir la violence et la gestion positive des conflits.

La régionale de Bruxelles, quant à elle, propose des animations scolaires et des formations adultes autour de l'outil de communication non violente (CNV). Différentes techniques sont présentées afin de permettre aux participants de prendre de la distance par rapport à leurs pratiques de communication et d'être capables d'identifier et d'analyser ce qui, dans leur manière de penser et de communiquer, bloque et génère la violence ou, au contraire, facilite la communication. L'acquisition de nouveaux outils d'émancipation et de communication permet d'apaiser les tensions, d'instaurer le dialogue et de gérer les différends de manière autonome et constructive. La CNV permet de s'affirmer de manière positive et non violente, d'améliorer la qualité de la relation, de développer l'écoute empathique et le développement du sens des responsabilités, ce qui participe à la pacification des rapports de force et des tensions inhérents à tout type de relations humaines.

« L'état d'urgence » au Festival des Libertés

Grand rendez-vous de la laïcité, de la culture critique et de l'agitation démocratique, la seizième édition du Festival des Libertés s'est construite, cette année, autour de la notion d'urgence. Grâce à sa riche programmation de documentaires, de débats, de spectacles, d'expositions et de concerts, le Festival des Libertés de Bruxelles Laïque rassemble et mélange, chaque automne, un public toujours plus large autour de la pensée critique, de la défense des libertés et de la construction d'un monde plus juste. En 2016, le Festival des Libertés a invité le public à décortiquer la logique de l'urgence, ses justifications, ses effets et ses impasses. Outre l'état d'urgence sécuritaire, il a dévoilé d'autres urgences : des urgences sociales, environnementales ou humanitaires. En confrontant les urgences et en explorant les manières d'y réagir, le Festival a interrogé également la temporalité du monde, de l'économie, du développement des savoirs et des techniques, des rythmes de vie, des réponses politiques et des transformations sociales.

Cette année, les moments de discussion ont abordé les ravages du sécuritaire dans les quartiers populaires et les prisons, l'avenir du nucléaire et du transhumanisme, l'engorgement des services d'urgence dans les hôpitaux, les retards scolaires, la slowfood... Plusieurs documentaires ont décrypté la jungle de Calais, le printemps arabe, la folie meurtrière de l'État islamique, la fermeture de la sidérurgie en Europe, ... D'autres ont retracé le combat des femmes afghanes contre le mariage forcé, celui des femmes chiliennes pour l'avortement, le réchauffement climatique en Bolivie, les délocalisations des entreprises textiles, ... Les créations théâtrales ont confronté le public aux arnaques sur internet, au commerce des armes, au business de la

guerre aux migrants. Le public s'est aussi laissé bousculer, soulever ou enflammer par les concerts et les spectacles. D'année en année, le festival assied donc sa pertinence et s'installe comme un rendez-vous incontournable des dynamiques citoyennes et culturelles, des démarches d'émancipation, des espaces de revendications et des laboratoires du « vivre ensemble ».

Devoir de Mémoire

Pour rappel, l'une des associations constitutives du CAL, les Territoires de la Mémoire, effectue un travail de mémoire auprès des enfants, des jeunes et des adultes, en développant diverses initiatives pour transmettre le passé et encourager l'implication de tous dans la construction d'une société démocratique garante des libertés fondamentales. Au Chili, le CAL a co-organisé un atelier intitulé : « Lieux de mémoire, droits humains et éducation civique » au cours duquel il a insisté sur l'importance d'avoir un lieu de mémoire et partagé l'expérience des Territoires de la Mémoire.

Le CAL Charleroi, en partenariat avec l'espace citoyen porte Ouest de Marchienne au Pont, a proposé un devoir de mémoire sur l'immigration d'après Seconde Guerre mondiale. Quatre cinés-débats traitant de la thématique ont été organisés. De plus, dans le cadre d'une programmation scolaire, le film reportage « Fuoccoammare » a été projeté pour 200 élèves de l'enseignement secondaire supérieur et a été suivi d'un débat riche et intéressant sur la question de l'immigration.



Liberté

Droits de l'Homme en Europe

Le mouvement laïque s'est inquiété de la montée du populisme dans différents pays européens. En 2015, le CAL et la FHE ont lancé « Wake up Europe ! », une initiative citoyenne européenne exigeant de l'UE qu'elle mette en place un contrôle systémique de la démocratie et des droits de l'Homme en Hongrie et qu'elle contraigne le gouvernement hongrois à retrouver le chemin des valeurs européennes. En effet, depuis 2010, le gouvernement de Viktor Orban mène une politique autoritaire et multiplie les violations des droits de l'Homme. Toutefois, malgré l'intensité et la qualité des échanges avec les citoyens et les organisations de la société civile, cette pétition institutionnelle européenne s'est révélée inadaptée pour traiter de problématiques aussi complexes. L'initiative s'est clôturée fin juin 2016. Cependant, le CAL et la FHE entendent continuer leur travail de lutte contre les discours et politiques simplistes du populisme. Dans le cadre d'une nouvelle campagne, ils projettent d'aller à la rencontre des citoyens et des organisations qui résistent à cette poussée populiste de par leur action de terrain menée au quotidien, souvent dans un environnement hostile, et visant à mettre en place, en complément des politiques européennes nécessaires, des solutions durables aux défis d'aujourd'hui.

Lors de la rencontre annuelle entre le Premier vice-président de la Commission européenne, Frans Timmermans et les leaders des principales organisations non-confessionnelles européennes, il a aussi été question de la montée du populisme et de la façon d'y répondre ainsi que de la manière d'améliorer les politiques d'intégration et la cohésion des sociétés.

Le 27 septembre, le CAL, s'adressant aux États membres de l'OSCE, a souligné les violations croissantes en matière des droits de l'Homme et de démocratie, en Hongrie et en Pologne. Le représentant du CAL a demandé à l'OSCE de lancer le « Mécanisme de Moscou » pour vérifier l'existence de potentielles violations des droits de l'Homme et de démocratie en Pologne.

Par ailleurs, la Cellule Europe et International du CAL a travaillé sur deux projets de résolution du Parlement européen. Le rapport annuel sur la situation des droits de l'Homme dans l'UE, déposé par un député conservateur, était très pauvre au niveau de la protection des droits fondamentaux. Le CAL a donc proposé une série d'amendements notamment sur le droit à la liberté de religion et de croyance, la reconnaissance de la laïcité comme principe organisationnel, la création d'un nouveau mécanisme de protection de l'État de droit et de la démocratie interne à l'UE et la nécessaire suppression des lois criminalisant le blasphème au sein de l'UE. Ceux-ci ont été repris dans le texte final. Pour le second rapport sur la politique extérieure de l'UE, le CAL a proposé d'inclure plus systématiquement la protection des droits des non-croyants dans la partie sur la liberté de religion et de croyance. Le texte faisait majoritairement référence à la persécution des communautés religieuses sans toutefois mentionner la situation des athées, agnostiques et non-croyants, également violentés dans différents pays (Arabie Saoudite, Pakistan, Bangladesh, etc.) Une partie des amendements a bien été reprise dans le texte final.

Exposition « Zoos humains.

L'invention du sauvage »

Présentée pour la première fois en Belgique, l'exposition « Zoos humains. L'invention du sauvage » créée à l'initiative de la Fondation Lilian Thuram dont l'objectif est d'éduquer contre le racisme, s'est installée pour plusieurs mois à La Cité Miroir à Liège. Cette exposition montre comment, pendant près de cinq siècles, l'industrie de l'exhibition humaine va fasciner plus d'1,4 milliards de visiteurs. Les mises en scène, premiers contacts visuels entre les cultures, ont tracé une frontière et une hiérarchie entre prétendus « civilisés » et prétendus « sauvages » dans les esprits en Occident. À travers « Zoos humains », les spectateurs appréhendent les préjugés racistes durant la période des grands empires coloniaux. Le racisme reste avant tout une construction intellectuelle. L'exposition nous invite à prendre conscience que l'Histoire nous a conditionnés, de génération en génération, à nous voir, avant tout, en tant que Noirs, Blancs, Maghrébins, Asiatiques... En proposant cette thématique, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège asbl et l'asbl MNEMA ont voulu mettre en lumière cette réalité historique et engager une réflexion sur notre héritage intellectuel afin de comprendre comment naissent les préjugés et comment les déconstruire.

Triangle rouge

Dans les camps de concentration, le triangle rouge était le signe cousu sur la veste des prisonniers politiques qui se sont opposés à l'idéologie nazie. Aujourd'hui, porter le pin's Triangle rouge, c'est résister aux dangers des idées extrémistes et liberticides principalement véhiculées par l'extrême droite. Le porter, c'est aussi participer au cordon sanitaire citoyen pour une société libre, démocratique et solidaire. La régionale de Liège poursuit la campagne « Triangle Rouge » en partenariat avec l'association les Territoires de la Mémoire, initiatrice du projet.

L'enfermement : un choix de société en question

Au-delà du travail de terrain remarquable qu'un certain nombre d'associations laïques et de régionales continuent à réaliser dans les prisons ou à l'extérieur de celles-ci par le biais de l'assistance morale, de l'aide sociale aux justiciables et aux victimes ou encore par des activités de conscientisation, le CAL poursuit son action de sensibilisation et de plaidoyer auprès des citoyens et du monde politique via, entre autres, des prises de position publiques, des conférences, des émissions de radio et de télé pour dénoncer les conditions de détention inhumaines et indignes d'un État de droit et tenter d'améliorer la situation carcérale en Belgique.

Dans ce cadre, le mouvement laïque a largement participé à la troisième édition des Journées nationales de la prison sur le thème « Réinsertion, une illusion ? » Ces journées se sont déroulées du 12 au 20 novembre. Elles ont sensibilisé le grand public et le monde politique à la réalité de la condition pénitentiaire et aux difficultés de réinsertion des détenus pour couper court aux fantasmes courants dans l'opinion publique sur les prisons « 5 étoiles » ou « gruyère » et contribuer ainsi à une prise de conscience de l'ensemble des citoyens sur la politique pénitentiaire. La prison, au même titre que l'école ou l'hôpital, fait partie de la société, elle devrait concerner tout un chacun, même s'il n'a jamais été et ne sera jamais détenu. Ont été proposés par les diverses associations participantes : films, débats, journées d'étude, théâtre, conférences, ateliers d'expression dans les prisons, émissions radio, animations dans les écoles ...



Dans les camps de concentration, le triangle rouge était le signe cousu sur la veste des prisonniers politiques, celles et ceux qui se sont opposés à l'idéologie nazie.

Aujourd'hui, le pin's Triangle Rouge est le symbole de la résistance aux idées d'extrême droite. Le porter, c'est participer au cordon sanitaire citoyen pour une société libre, démocratique et solidaire.

 Portez le Triangle Rouge

Partagez votre esprit de résistance aux idées d'extrême droite sur www.trianglerouge.be



Demandez votre pin's par sms au **3542** ou sur www.trianglerouge.be

Liberté

Le CAL a contribué activement à l'organisation d'un événement phare sur le piétonnier de la gare centrale. Les passants ont pu se familiariser avec le milieu carcéral en participant à un jeu de rôle simulant une entrée en prison.

Afin de conscientiser le monde politique à la réalité de terrain et à la mission de réinsertion, une visite parlementaire a été organisée par Bruxelles Laïque à la prison d'Ittre. Cette visite a été préparée lors d'un atelier d'expression citoyenne, avec des personnes incarcérées et des membres du personnel de la prison, afin qu'ils puissent témoigner de leur vécu en prison et de l'échec des politiques de réinsertion. Les parlementaires ont été conviés, le 1er décembre, à un débat organisé par le CALCOM sur la récidive et la réinsertion.

La régionale de Bruxelles a également mis sur pied, tout au long de l'année, un atelier d'expression citoyenne à la prison de Nivelles. Cet atelier a donné lieu à un séminaire approfondi sur la loi pénitentiaire. Il s'agissait d'étudier l'intention du législateur et l'action du gouvernement mais aussi de mesurer l'écart entre l'intention du législateur et la réalité de la vie en prison. De cette démarche, une installation politico-artistique a été réalisée et exposée pour la première fois à l'Université Saint-Louis en marge d'une conférence consacrée à la réinsertion sociale des détenus. Cette création témoigne des réflexions et analyses des personnes incarcérées ayant participé aux ateliers et elle deviendra un outil pédagogique, d'interpellation et de sensibilisation sociopolitique.

À la prison d'Arlon, le CAL Luxembourg a organisé une conférence de presse réunissant la direction, des acteurs de réinsertion et des détenus. Les nombreux journalistes ont pu percevoir les difficultés rencontrées par les ex-détenus pour se réinsérer notamment sur le marché de l'emploi.

La régionale de Namur a également contribué activement à ces journées. La conférence-débat a permis d'alimenter la réflexion et les échanges sur le parcours difficile de la réinsertion et la délicate transition vers la liberté. Une table ronde a proposé des pistes de réflexion autour de la sortie de prison. Une exposition de dessins de détenus a pu dévoiler la dure réalité de leur incarcération. D'autres animations ont également permis aux personnes incarcérées d'exprimer leurs espoirs quant à une réinsertion dans une vie normale en évitant toute récidive.

Tout au long de l'année, le CAL Namur offre aux détenus, des ateliers de formation en informatique afin de les outiller dans la perspective d'une sortie prochaine. Au sein des prisons d'Andenne et de Dinant, la régionale de Namur propose aussi des moments de rencontre et d'échanges qui donnent la parole à ces personnes privées de liberté. Ces « Cafés-concerts d'idées » leur permettent d'exprimer leurs opinions, leur donnent le goût du débat et développent leur esprit critique par la confrontation des idées. C'est également un moyen de retrouver la confiance utile à la mobilisation et à l'action par le questionnement. Ils suscitent la réflexion sur soi, les autres et la société et permettent aux détenus de prendre conscience de leurs droits et devoirs. Les thèmes abordés cette année, choisis avec les détenus, portaient

sur les libertés, la confiance, la moralité, l'éducation, la réinsertion, les émotions, la robotisation...

La régionale de Charleroi, dans le cadre de ces Journées Nationales de la Prison, a organisé trois tables rondes intitulées « Regards croisés sur la prison ». Elles ont traité de la justice, de la religion et de la sexualité en prison. La régionale continue à déconstruire les clichés sur la prison.

2016 a aussi été, pour le CAL, l'occasion de continuer à travailler au sein de la plateforme pour sortir du désastre carcéral. Cette plateforme s'est constituée pour lutter contre le projet de construction d'une méga-prison de 1200 places sur le territoire de la ville de Bruxelles, à Haren. La plateforme réfléchit et mène des actions pour dénoncer notamment le gigantisme de ce projet qui, en plus, ne permettra pas une meilleure réinsertion des personnes détenues. Ce dossier se caractérise par son opacité et un déni de démocratie sur plusieurs plans. On citera l'absence de communication des décisions importantes, la non-transparence sur le projet lui-même, l'illusion de la consultation, le manque de débats parlementaires sérieux, les annonces et les fausses promesses politiques... À l'initiative de la plateforme, les députés fédéraux de tous les partis d'opposition ont accepté de déposer une résolution visant à demander un audit de la Cour des comptes sur le système de financement alternatif du partenariat public-privé adopté dans le cadre de la construction de toutes les nouvelles prisons du pays. La même démarche a été effectuée auprès de la région bruxelloise et une résolution a été déposée dans le même sens par plusieurs groupes politiques de l'opposition.

Le CAL est également devenu membre de la plateforme « OPCAT » qui regroupe plusieurs associations actives dans le domaine pénitentiaire. Cette plateforme a pour objectif de mettre en place un mécanisme national de prévention de la torture. Pour ce faire, le gouvernement devrait notamment se doter d'un organe de contrôle. La plateforme a donc fait un travail de plaidoyer auprès des députés de la Commission Justice, du Cabinet du ministre de la Justice, au sein du Conseil central de surveillance des prisons et auprès du médiateur fédéral. Elle a également soutenu les revendications des commissions de surveillance des prisons, par exemple, celle de ne pas exercer à la fois des compétences de médiation et de gestion du droit de plainte au sein de chaque prison.

La régionale du Luxembourg, à la demande d'un partenariat mené par la Maison de la Laïcité de La Louvière, a déplacé son exposition « Clair et Obscur » des locaux d'une prison aux Arts et Métiers de La Louvière. En fin d'année, l'exposition a été présentée à la Maison de la Culture d'Arlon. Son but est de sensibiliser notamment le public scolaire aux réalités carcérales et d'alimenter le débat sur l'utilité des prisons et sur les alternatives possibles à l'enfermement.

Conseillers laïques dans les prisons

Au cours de cette année, le Conseil interphilosophique pour l'assistance morale et religieuse dans les prisons, au sein duquel le Conseil Central Laïque est représenté, a poursuivi ses travaux. Il est nécessaire de rappeler que les conseillers et aumôniers travaillent depuis 2007 sans aucune sécurité juridique. Suite aux négociations entamées par le Conseil interphilosophique avec les deux directions francophone et néerlandophone chargées de

la formation du personnel pénitentiaire, une première formation de base a été mise sur pied pour les nouveaux conseillers moraux, conseillers islamiques et aumôniers tant du côté francophone que néerlandophone. Ces formations ont globalement répondu aux attentes du CCL mais feront l'objet d'une évaluation plus détaillée.

Le CCL continuera à rester particulièrement vigilant quant au statut des conseillers et à l'élargissement de leur cadre, car il est inacceptable et éthiquement incorrect que des personnes continuent à travailler sans disposer d'un statut légal clair. En termes de conditions de travail des conseillers moraux, le contexte de travail reste toujours très difficile.

Faites de la musique, pas des centres fermés

Depuis cinq ans, le Festival Steenrock, organisé, entre autres, par Bruxelles Laïque, réclame la suppression des centres fermés pour étrangers et l'arrêt des expulsions qui mettent continuellement à mal la démocratie et les droits fondamentaux. Concerts, prises de parole, visites parlementaires du centre, stands d'information, ateliers, ... ont été organisés dans le champ situé entre le Centre 127 bis et le Centre 127 ter de Steenokkerzeel. Plus de 500 personnes ont pu s'informer et prendre la mesure de ce qui se passe derrière les grillages des centres ainsi que communiquer avec les détenus par des slogans, des panneaux et des conversations téléphoniques diffusées sur la sono du festival. Les parlementaires ont visité le Centre avec des membres organisateurs.



Liberté

Écouter et développer le potentiel des jeunes placés en IPPJ

Au sein des 6 Institutions Publiques de Protection de la Jeunesse – IPPJ – de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les conseillers laïques travaillent à plein temps pour sensibiliser les jeunes, placés par le juge, aux valeurs laïques et démocratiques d'émancipation et de responsabilisation. Ils offrent aux jeunes, qui le souhaitent, une assistance morale de type individuel mais aussi, leur dispensent des cours de morale et organisent des activités pédagogiques et culturelles à l'intérieur et hors des murs.

Le Centre d'Action Laïque organise et coordonne des réunions mensuelles entre conseillers laïques. Ces moments sont l'occasion d'échanger expériences et préoccupations communes, voire d'approfondir des questions particulières qui peuvent alimenter le contenu des cours de morale.

Cette année fut l'occasion d'obtenir un 5e équivalent temps plein auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce qui a permis l'engagement d'une nouvelle conseillère laïque à l'IPPJ de St Hubert. Par ailleurs, une visite de chaque IPPJ a eu lieu avec les conseillers et la coordinatrice afin de discuter avec les équipes pédagogiques et la direction des différents types de projet pédagogique et des expériences de chacun. Dans un objectif d'échange de savoirs et d'expériences, deux visites de services agréés de l'aide à la jeunesse à Bruxelles, « le Tamaris », centre d'accueil spécialisé et « le Radian », service de prestation philanthropique et éducative, ont été organisées.

Les cérémonies laïques, un choix

Choisir de célébrer les étapes importantes de sa vie par une cérémonie laïque... Contrairement aux cérémonies religieuses, lors d'une cérémonie laïque, on ne prend pas d'engagements vis-à-vis d'une communauté, mais on demande seulement à être reconnu par la communauté non confessionnelle. La plus grande liberté est donc laissée aux personnes ; il leur est toutefois demandé de reconnaître les valeurs du mouvement laïque et d'y adhérer sous la forme qu'ils souhaitent.

L'organisation des cérémonies laïques fait partie intégrante de l'offre d'assistance morale laïque aux personnes. À la différence des cérémonies religieuses, aucune rétribution, aucun paiement n'est demandé pour la célébration d'une cérémonie laïque.

Plusieurs régionales dont celles du Brabant wallon, de Namur et du Luxembourg continuent à offrir un service complet en matière de cérémonies laïques.

Cette année, les demandes de cérémonies, notamment en matière de funérailles, ont continué à augmenter pour la régionale du Luxembourg. Le nombre de parrainages a, quant à lui, doublé. Les demandes émanent à présent de toute la province du Luxembourg et plus uniquement du Sud.

Laïcité Brabant wallon, quant à elle, a fait le bilan des cérémonies laïques organisées en 2016, avec tous les officiants du Brabant wallon. Différentes actions ont été validées et un programme d'actions pour 2017 a été rédigé. La régionale offre des formations pour les officiants recrutés. Elle a engagé 5 nouveaux volontaires officiants de cérémonies, mais 2 seulement ont poursuivi la formation. 27 officiants sont accrédités par Laïcité Brabant wallon.

Pour la troisième année consécutive, Bruxelles Laïque a organisé la Fête Laïque de la Jeunesse. Elle a rassemblé plus de 450 élèves qui suivent le cours de morale en 6e primaire, le 14 mai 2016 à Forest National. Cet événement, mis en scène par Fabrice Murgia, a été créé par et pour les enfants afin de leur offrir l'occasion de vivre une expérience unique, à la fois individuelle et collective, lors du passage de l'enfance à l'adolescence.

Dès janvier, des ateliers de réflexion et de création (théâtre, vidéo, danse, écriture...) les ont préparés à la cérémonie. Les enfants ont travaillé des valeurs par le biais du mythe de l'anneau de Gygès, mythe qui bouscule, interpelle et interroge le jeune sur son rapport à l'autonomie, à la liberté de conscience, au pouvoir d'agir et au désir d'être. Ils ont pu s'éveiller à la conscience éthique, morale, sociale et rationnelle et expérimenter leur pouvoir de s'engager, de se mobiliser, de s'indigner, d'effectuer des choix responsables et conscients et exercer leur capacité de changement. Véritable laboratoire d'expérimentations et d'expressions libres, cette fête a fait découvrir les nouvelles formes « d'impatiences » des jeunes et les a traduites en enjeux de l'adolescence du 21^e siècle tout en teintant leurs aspirations, leurs doutes, leurs attentes et leurs préoccupations des valeurs laïques.

En Province de Liège, des milliers d'enfants de 6^e année primaire célèbrent le passage de l'enfance à l'adolescence. Entourés de leur famille et de leurs amis, ils affirment leur ouverture au monde et leurs aspirations à l'égalité, à la liberté et à la solidarité. Dans la foulée de l'évolution de la définition de la laïcité, le Conseil d'Administration de la régionale a souhaité que la cérémonie soit destinée à tous les enfants de 6^e primaire qui, au sortir de l'enfance et de l'école primaire, s'apprentent à entrer dans l'enseignement secondaire. La « Fête de la Jeunesse Laïque » a ainsi fait place à la « Fête Laïque de la jeunesse - Citoyens en devenir ».

La régionale de Namur a, elle aussi, poursuivi son investissement dans la promotion des fêtes de la jeunesse laïque, notamment par une campagne d'affichage, des insertions dans les quotidiens, des bandeaux internet et la publication de suppléments dans le JDE pour toucher une large population.

À propos des fêtes de la jeunesse laïque, une collaboration entre les régionales du Brabant wallon, de Namur, de Luxembourg et de Liège a permis, dès octobre 2016, de communiquer, de manière transversale, dans la presse et sur le web.



Liberté

Vivre selon ses choix

De tout temps, le CAL a milité en faveur du droit de chacun à disposer librement de son corps. Qu'il s'agisse de l'avortement, de la contraception, du droit à mourir dans la dignité ou de l'usage des drogues, la position laïque est celle du respect des choix personnels et de la sécurité. Les «débats éthiques», comme on les appelle pudiquement, reviennent périodiquement dans l'actualité, tant il se trouve toujours quelqu'un pour remettre en cause des libertés chèrement conquises ou s'interposer lorsqu'on veut aller plus loin dans l'émancipation et l'autonomisation des personnes.

Sortir l'IVG du Code pénal

La loi de dépénalisation partielle de l'avortement a eu 25 ans. À cette occasion, le CAL a pu objectiver ses craintes quant à une régression de l'acceptation de l'IVG comme étant un droit des femmes. Les prises de position qui nient ce droit – pourtant reconnu par l'OMS comme nécessaire à la bonne santé des femmes – s'expriment chaque année davantage et influencent les médias et l'opinion publique. Des mouvements religieux, antiféministes et anti-choix se rejoignent sur les questions éthiques et d'égalité des droits. Ils s'opposent à l'euthanasie, à l'avortement, à l'EVRAS et aux indicateurs de genre, ils luttent contre la recherche scientifique en vertu du « respect de la vie de l'embryon », ils refusent une société non normative en matière de sexualité (LGBT), ils contestent les politiques d'égalité en matière de droits des femmes, ils prônent un discours sur le retour aux « valeurs traditionnelles » assignant les filles aux tâches dites « féminines », en première place desquelles la maternité, etc.

Depuis la publication de la plaquette « Avortement hors du Code pénal », en 2015, qui analysait les effets de cette criminalisation et la portée symbolique du maintien de l'avortement dans le Code pénal, le CAL a poursuivi son action. Cartes blanches, conférences publiques, rencontres avec les représentants des partis politiques, participation à des débats citoyens ont permis de faire émerger cette revendication dans l'opinion publique ainsi que dans l'enceinte parlementaire. En 2016, trois partis ont déposé des propositions de loi demandant la sortie de l'IVG du Code pénal, un parti néerlandophone a également repris cette revendication dans une résolution. La presse en a fait l'écho et a relayé plusieurs interventions sur le sujet. Les associations féministes ainsi que la plateforme Abortion Right, en ce compris les centres de planning, ont également soutenu cette revendication. Cette thématique est devenue l'objet d'une campagne d'éducation permanente, en 2016.

Dans le cadre de cette campagne, le CALCOM a organisé conjointement avec DeMens.nu, l'ULB et la VUB, un colloque académique, le 30 septembre à la VUB. Le 23 novembre, le CAL de Liège a accueilli une rencontre-débat à La Cité Miroir. Ces rencontres qui ont rassemblé chacune plus de 200 personnes, ont permis de recueillir l'expertise des milieux académiques, sur les plans médical et juridique ainsi que l'expérience des centres de planning, des gynécologues ou des milieux féministes. Celles-ci feront l'objet d'une publication à destination du monde politique et du grand public afin qu'ils puissent être informés, de manière complète, des enjeux de la campagne de sensibilisation qui concerne la santé et le droit à l'intégrité physique des femmes tout comme leur droit à l'autodétermination.

Le CAL Charleroi, le CAL Namur et le CAL Luxembourg ont eux aussi débattu du sujet.

Pour sa part, Bruxelles Laïque a diffusé, le 25 octobre, au Théâtre National, le film « The abortion hotline » qui propose une actualisation du débat autour de l'accès à l'IVG, à partir du cas spécifique du Chili où l'avortement reste interdit. Malgré les lourdes peines de prison qui menacent les femmes et les médecins, des IVG se pratiquent dans la clandestinité. Un groupe de jeunes féministes a décidé de contourner la loi pour offrir les informations nécessaires aux femmes, par téléphone. La projection a été suivie d'un débat.

De plus, le CAL continue à gérer et alimenter la page Facebook de la plateforme Abortionright ainsi que son site, avec notamment une revue de presse quotidienne des questions touchant à l'avortement et à la contraception. Cette plateforme compte désormais plus de 9000 adhérents.

Le CAL s'associe régulièrement à des organisations qui défendent le droit des femmes, le droit à la santé reproductive et sexuelle, les droits LGBTI, y compris des organisations religieuses progressistes. Elles ont créé la plateforme *High Ground, L'alliance pour le choix et la dignité en Europe*. L'objectif est de permettre à ces organisations de mieux unir leurs efforts pour lutter contre les groupes religieux extrémistes actifs au sein de l'UE et du Conseil de l'Europe.

Le CAL a organisé plusieurs séminaires au Parlement européen sur le concept de dignité humaine qui inclut les droits sexuels et reproductifs des femmes, y compris l'avortement et le droit à l'euthanasie. Concrètement, l'alliance fournit des recherches et organise des briefings autour de points éthiques sensibles dans l'espoir d'outiller les décideurs politiques pour répondre au lobbying religieux grandissant.

Au Chili, le CAL a donné une conférence sur la question de l'objection de conscience qui serait accordée aux médecins qui refuseraient de pratiquer des IVG. Le CAL y a partagé son analyse et son expérience de la situation en Europe et a souligné le danger de situations où, comme en Italie, plus de 80% des médecins se déclarent objecteurs de conscience. Il a également souligné le caractère trop restrictif du projet de loi qui ne respecte ni le droit à l'autonomie ni à la santé sexuelle et reproductive des femmes.

L'émission radio « Libres, ensemble » a consacré deux émissions à la campagne sur la sortie de l'IVG du Code pénal et une émission télé, avec des interventions de médecins, d'avocats, d'historiens et de militants. Mais ce thème a également été abordé dans d'autres émissions radio abordant plus largement la sexualité, l'EVRAS ou encore le décès de Roger Lallemand.

Fin de grossesse prématurée

Par ailleurs, le CAL a poursuivi ses actions de lobbying et de sensibilisation du monde politique et associatif afin de mettre en évidence les dangers que comportent les différentes propositions de loi donnant un statut au fœtus. Les différentes propositions introduisent dans la loi une conception religieuse selon laquelle, dès le début de la grossesse, l'embryon et le fœtus doivent être considérés comme une personne et donc être protégés. Le risque est élevé de remettre en cause le droit à l'avortement et même d'assimiler l'avortement à un infanticide. Pour le CAL, il s'agit là aussi de culpabiliser les couples qui décideraient de refuser un acte de naissance et donc de ne pas « traiter dignement l'embryon ou le fœtus ». Le CAL a contacté les services de l'état civil des communes et une pétition de près de 20 000 signatures a été déposée à la Chambre.



Liberté

EVTRAS

La généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVTRAS) à l'école est une revendication historique du Centre d'Action Laïque. En 2016, cette revendication s'inscrit d'une part en parallèle avec l'événement jeunesse « We need Youth » et d'autre part dans le contexte de la création du cours de philosophie et de citoyenneté (CPC).

Diverses actions ont été menées par le CAL depuis de nombreuses années dans un environnement institutionnel figé, marqué enfin, en juin 2012, par l'inscription de l'EVTRAS dans les missions de l'école.

En dépit de cette volonté politique affichée, les résistances, freins et oppositions restent puissants. À titre d'exemple, il est scandaleux de constater que le Vatican continue à « torpiller » la mise en place de l'EVTRAS. Par ailleurs, des associations proches des mouvements pro-vie organisent des animations qualifiées d'« EVTRAS » dans des écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le mouvement laïque a été actif sur ce dossier tout au long de l'année : interpellations et rencontres avec des mandataires politiques, émissions radios, articles divers, sans compter la publication de *Jouissez sans entraves ? Sexualité, citoyenneté et liberté* de Fabienne Bloc et Valérie Piette dans la collection « Liberté, j'écris ton nom ».

L'année 2016 a ainsi connu deux avancées majeures sur ce dossier, certainement dues aux actions menées par la plateforme EVTRAS dont le CAL fait partie. Premièrement, l'EVTRAS apparaît dans les tous nouveaux référentiels du cours de philosophie et de citoyenneté. Parmi les

compétences à développer, en primaire, on trouve : développer son autonomie affective, questionner les stéréotypes et préjugés, préserver son intimité, en ce compris son intégrité physique et psychique (notamment dans les relations affectives et sexuelles), etc. Pour le secondaire, on trouve un chapitre consacré aux « Stéréotypes, préjugés et discriminations » évoquant « l'identité de genre et l'orientation sexuelle (hétérosexualité, LGBTQI) », et un chapitre consacré à la bioéthique abordant les questions de liberté et de consentement.

C'est certes un progrès énorme, d'autant que ces référentiels s'appliqueront à tous les réseaux, mais certaines inquiétudes demeurent. Dont celle de savoir qui donnera le cours de philosophie et de citoyenneté ! Mais ne boudons pas notre plaisir, le cours de philosophie et de citoyenneté ouvre bien une porte à l'EVTRAS dans l'école. Or, ce n'est que par l'école qu'on peut espérer atteindre une généralisation, gage de l'égalité d'accès à l'information entre les jeunes.

La deuxième avancée concerne l'agrément des opérateurs EVTRAS. La révélation de la présence d'associations pro-vie dans les écoles a manifestement accéléré la volonté de créer un « label », tel que l'ont nommé les ministres concernés. Ce label, une fois effectif, pourrait permettre un « contrôle qualité » qui, jusqu'ici, n'existait pas.

La généralisation de l'EVTRAS est en marche, le mouvement laïque n'a pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin.

Fin de vie

Malgré le vote de la loi en 2002, le droit à disposer librement de son corps et à mourir dans la dignité continue à être remis en cause par des groupes souvent religieux qui réclament un « droit absolu à la vie ». Malheureusement, ce lobby trouve encore des relais y compris dans le monde politique belge. Le combat se poursuit, car les opposants à l'euthanasie ne désarment pas et profitent de chaque occasion pour tenter de saper la loi, bondissant systématiquement sur la première situation humaine difficile, pour surfer ensuite sur la vague médiatique qu'elle occasionne. Un véritable travail de sape qui appelle à la vigilance.

Dans ce cadre, une décision juridictionnelle a bien reprécisé le 29 juin 2016, la notion de « clause de conscience », celle-ci est bien personnelle et ne peut être « institutionnelle ».

Outre des simplifications administratives encore à obtenir, l'objectif du CAL et de l'ADMD (Association pour le droit à mourir dans la dignité) reste aussi d'aborder la question de l'euthanasie pour les personnes atteintes de maladies neurodégénératives.

Assuétudes

Fort du constat que la lutte répressive contre l'usage des drogues a largement montré ses limites et que la prohibition en vigueur a davantage aggravé les problèmes sociaux, sanitaires et sécuritaires qu'elle ne les a réglés, le groupe de travail « Drogues » du Centre d'Action Laïque, dans une perspective résolument progressiste, a élaboré, en 2002, une proposition de loi modifiant la loi du 24 février 1921, visant à réglementer le commerce de toutes les drogues.

Cette année, les différentes dispositions de cette proposition ont fait l'objet d'une présentation lors de la conférence « Réglementer la vente des drogues en Belgique, la liberté de choix en soutien à la prévention » donnée à la Maison de la Laïcité de Courcelles. Elles ont également été présentées dans l'émission télévisée « Libres, ensemble » intitulée « Drogues : et si on désintoxiquait la loi ? ».

Le groupe de travail a poursuivi ses échanges avec ses partenaires au sein de la plateforme de réduction des risques. Dans ce cadre, il a, cette année encore, soutenu et relayé, en Belgique, la campagne internationale « Support. Don't punish » visant à sensibiliser l'opinion publique sur les dommages causés par les politiques actuelles en matière de drogues. Le CAL a activement participé à l'édition 2016, coordonnée par Modus Vivendi, qui a consisté en un rassemblement au Parc de Bruxelles avec des animations, des interventions et des concerts. Dans le cadre de cette campagne, Bruxelles Laïque a présenté, lors d'un petit déjeuner sur la réduction des risques avec les travailleurs du secteur, les réflexions éthiques et politiques du groupe de travail « Drogues » du CAL ainsi que sa proposition de loi pour une régulation du commerce de la consommation

des drogues. Il a été rappelé que le travail des opérateurs actuels de prévention serait plus aisé dans un contexte de régulation étatique de l'usage et du commerce de drogues que dans un système de prohibition ou même de dépénalisation de la consommation.

L'émission de radio « Libres, ensemble » a été consacrée à cette campagne « Support. Don't punish ».

La régionale du Luxembourg continue, elle aussi, à participer activement aux travaux du groupe « Drogues » du CAL. Son service *Drugs'Care Infos-Services*, service d'aide et de soins en assuétudes subventionné et agréé par la Région wallonne, poursuit ses activités de réduction des risques à la consommation de drogues par le biais des différents projets mis en place : le service de réduction des risques en festival, les opérations d'information par les pairs « Boule de Neige » sur l'alcool et les autres drogues, le maintien du label de qualité « Quality Nights » dans les lieux festifs de la Province de Luxembourg, le comptoir d'échanges de matériel stérile. La fréquentation du service « douche » mis en place à Arlon fin 2015 a fortement augmenté. Le service met, à présent, à disposition des personnes plus fragilisées, des vêtements de seconde main et des sous-vêtements neufs.

L'équipe du CAL Luxembourg a également poursuivi ses actions de prévention dans les établissements scolaires avec trois animations, Potados pour les 10-12 ans et leurs parents, AITaCaMu pour les 12-15 ans et Dépendances et limites pour les 16 ans qui a été agrémenté d'un nouvel outil de prévention sur Facebook.



Égalité





Les laïques soutiennent que certains principes universels doivent être défendus, proclamés et promus au-delà des cultures et des croyances.

Les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de solidarité sont interdépendants.

Ces principes ne permettent aucune complaisance:

l'émancipation humaine ne peut être refusée à quelques catégories d'individus que ce soit.

Le mouvement laïque tend vers une société sans discrimination, qu'elle vise le genre, l'orientation sexuelle, l'origine, le statut social, le handicap...

Égalité

Culture populaire

« Pop Up Virus Culturel » est une plateforme associative et artistique née de la volonté de 6 associations et de 2 artistes actifs dans le secteur de l'éducation populaire et de la culture de la région Mons-Borinage-Centre, dont Picardie Laïque. Leur volonté était de travailler à un programme d'action à destination du public populaire dans le cadre de « Mons 2015 » et au-delà. Cette année, la plateforme a obtenu un financement de la Région wallonne (Initiative Locale d'Intégration) pour développer un projet qui entend proposer, lors d'un moment public, des améliorations des services publics afin de mieux accueillir la diversité culturelle et ce, suite au recueil de constats et de besoins des citoyens. La forme de cette présentation portera la marque de fabrique de *Pop Up*, qui fera appel aux compétences d'artistes pour accompagner le processus de création autour de ce projet. 2016 a aussi été l'année des bilans et des engagements politiques avec notamment une rencontre avec la ministre de la Culture Alda Gréoli.

Fieris Féeries

Convaincu que la participation culturelle des populations exclues ou marginalisées rencontre l'objectif d'une plus grande cohésion sociale, le CAL de la Province de Liège met sur pied, tous les deux ans, un spectacle de rue narratif Seraing et ses multiples richesses : « Fieris Féeries ». Profitant de l'engouement participatif de l'édition 2015, le CAL de la Province de Liège a proposé aux mille participants de s'arrêter pour échanger et réfléchir sur une question très présente sur le territoire : « Que faire de nos différences ? ». Afin de permettre à chacun de trouver un cadre de réflexion et de débat qui lui convienne, différents moments ont été proposés tout au long de

l'année, du plus ludique par le truchement d'animations réalisées dans les lieux de vie des participants au plus conventionnel, lors d'un colloque où des experts comme Eric Corijn, Édouard Delruelle, Marco Martiniello et Christine Mahy sont venus échanger avec les participants.

Aux livres, citoyens !

À Liège, le projet « Aux livres, Citoyens ! » est une initiative de la Bibliothèque centrale de la Province de Liège, du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège et des Territoires de la Mémoire. C'est un dispositif d'actions citoyennes autour des livres, de la lecture, de l'écriture, vecteurs d'émancipation individuelle et collective. Il est destiné aux jeunes et aux moins jeunes et porte une attention particulière aux publics précarisés, éloignés de la lecture. Il traite des enjeux de la société et permet de tisser des liens entre les différents acteurs de terrain. Cette édition a abordé la thématique des discriminations et des migrations notamment par un travail de réflexion collective autour des expositions « Zoos humains. L'invention du sauvage » et « Homo migratus » ou de spectacles tels que celui du Nimis Groupe.

Quant à la boîte à livres du CAL Namur, elle s'inscrit dans une dynamique de quartier pour favoriser le partage de savoirs par le biais du livre et sensibiliser à la solidarité, à la récupération, au réemploi et à la redécouverte du plaisir de la lecture.

Les dogmes médiatiques

Bruxelles Laïque a confronté les élèves du secondaire aux discours stéréotypés induisant préjugés et représentations erronées sur base de divers supports qu'ils utilisent régulièrement : presse écrite, réseaux sociaux... Par l'analyse libre-exaministe, les jeunes ont pu prendre conscience des enjeux du traitement et de la diffusion de l'information mais aussi de leurs rôles et responsabilités lors de l'utilisation de ces médias. Différentes pistes pour se prémunir des dangers liés à l'exposition de leur vie privée sur Internet ont été identifiées. Une façon aussi de désacraliser les médias et les réseaux sociaux et de les revisiter d'un œil critique et averti.

Le CAL Charleroi a consacré sa quinzaine des médias à la science-fiction et à ce qu'elle peut nous apprendre sur le monde d'aujourd'hui, aux réflexions qu'elle peut faire naître et au regard critique que l'on peut porter sur les dérives de notre société. De nombreuses activités ont été proposées : expositions, tournoi de jeux vidéo, lectures vivantes, tables rondes, projections,...

Prôner l'interculturalité

La régionale de Picardie a toujours mis en avant l'apport positif des populations migrantes. Elle défend un projet de société où les différentes communautés qui la composent ne se contentent pas de cohabiter dans l'indifférence, la peur, voire la haine de l'autre. Elle invite au partage des savoirs, à la connaissance et la reconnaissance de l'apport de chacun dans la construction commune d'une société, sur base de l'adhésion au socle commun des droits de l'Homme. Le « Festival Cités Métisses » est né de constats de terrain opérés par les

équipes d'animateurs de la régionale, dans le cadre de leur travail d'accompagnement de citoyens, fragilisés par les relégations sociales et économiques successives qui les « assignent à résidence » dans des quartiers où l'accès à la vie de la Cité est souvent réduit. Le but : le métissage social et culturel. L'édition 2016, « Welcome dans toutes les langues », dernière édition en tant que « Cités Métisses », a mis l'accent sur la nécessité de restaurer un traitement digne des personnes qui fuient la guerre ou qui vivent dans des conditions de précarité extrême. Elle a proposé, à Bois-du-Luc, des après-midi enfants, un spectacle de percussions, des danses africaines, une soirée consacrée à l'humour avec notamment Guillermo Guiz, des mini-débats sur la place du SDF dans la société, des expositions et des animations de sensibilisation sur l'émigration belge, sur les modèles alternatifs de consommation ainsi que des spectacles de rue et plusieurs concerts. Le festival a réuni 1.500 personnes durant ces trois journées.

Le CAL Namur a abordé les réalités de l'expérience migratoire lors d'une conférence « Migrer, grandir et vieillir en situation transculturelle ». Les questions ont notamment porté sur les capacités de nos dispositifs de prise en charge psychosociale et sanitaire à accueillir la diversité ainsi que sur les implications dues au vieillissement de la population migrante.

Lutter contre les discriminations

Les inégalités ne cessent de se creuser, qu'elles soient d'origines économique, sociale, politique, culturelle ou intellectuelle. Elles génèrent toujours plus de discriminations et d'exclusions et accentuent l'émiettement de la société. Au nom de son projet de société et de son attachement, tant au principe d'égalité

qu'au vivre ensemble, le mouvement laïque s'applique à comprendre les mécanismes qui engendrent les inégalités et, surtout, à agir pour les réduire par l'action sociale, pédagogique, politique ou culturelle.

Apprendre à vivre ensemble avec toutes nos différences est l'un des défis de Bruxelles Laïque. C'est pourquoi elle met en place des ateliers d'alphabétisation et de français pour des adultes d'origine ou de nationalité étrangère, désireux d'apprendre la langue du pays d'accueil, véritable outil d'émancipation et d'intégration.

Les événements de fin 2015-2016 – les attentats de Paris, de Bruxelles, l'afflux migratoire et la crise de l'accueil des réfugiés, les conflits au Moyen-Orient – ont eu des conséquences sur la présence, la régularité, la motivation des personnes qui suivaient les ateliers. Déjà confrontés à de multiples discriminations, de nombreux participants craignaient être, une fois de plus, victimes de rejet ou d'exclusion en raison de leur origine, leur croyance et leur statut social et juridique... Même si cette grande vulnérabilité a quelque peu déstabilisé les ateliers de Bruxelles Laïque, pendant l'année, le désir d'apprendre l'une des langues du pays d'accueil, le souhait de découvrir ce nouvel environnement social et culturel, de faire partie de la société d'accueil a été très fort pour certains participants. C'est la raison pour laquelle, Bruxelles laïque a reconduit ses ateliers en 2016.

Ce travail repose sur une méthodologie particulière qui consiste à favoriser l'apprentissage en créant des espaces de débats, de confrontations de points de vue et de valeurs. Outre l'apprentissage de la langue, les ateliers privilégient les activités de sensibilisation, de formation à la citoyenneté, à la prise de conscience des enjeux sociaux et



Égalité

politiques. Ils tentent aussi d'apporter des réponses aux besoins sociaux des apprenants. Plus de 300 personnes ont bénéficié de ces ateliers qui se sont déroulés dans cinq lieux : Bruxelles Laïque, AML d'Anderlecht, école n°1 à Schaerbeek, écoles Joseph Delclef et Les Tournesols à Saint-Josse. À un rythme de neuf heures par semaine durant neuf mois. En juillet, une semaine d'ateliers thématiques a été organisée. L'équipe a également proposé des activités socioculturelles et des animations sur des questions d'actualité et des phénomènes de société.

Depuis les dramatiques événements survenus en France et en Belgique, le secteur socio-éducatif de Bruxelles Laïque est régulièrement intervenu au sein des écoles de devoirs, d'associations et de communes afin de créer un espace de rencontres et de débats pour les jeunes. Ces espaces d'échanges ont permis aux enfants et aux jeunes de déposer, dans un cadre sécurisé et respectueux, leurs peurs, leurs incompréhensions et leurs interrogations face à ces actes. Ces rencontres permettent aussi de déconstruire les amalgames, d'identifier les stéréotypes, de décortiquer les phénomènes complexes. L'une des préoccupations majeures de l'équipe a été le départ de jeunes pour faire le djihad. Les discussions se sont axées sur les politiques d'éducation mises en place, les valeurs offertes dans le cadre démocratique, la remise en question et en sens de certaines valeurs, la recherche d'identité, les engagements. Par le biais de ces animations, Bruxelles Laïque veut créer des espaces de parole, de confrontations positives et constructives et des liens entre les jeunes.

En 2016, la régionale de Bruxelles a poursuivi ses ateliers de sensibilisation citoyenne et interculturelle. Espaces de confrontations plurielles, de réflexions critiques, de débats démocratiques et de lien social qui déconstruisent les représentations du public sur la question migratoire, interrogent les représentations sociales, les politiques de gestion migratoire, le respect des droits et des libertés fondamentales, les conséquences de la fermeture des frontières, etc.

Bruxelles Laïque mène également des formations qui permettent de favoriser et de gérer les rencontres interculturelles entre les enfants d'origines et de milieux sociaux différents. Par une dynamique participative et interactive, les participants identifient les obstacles à l'interculturalité, se dotent d'outils pour mieux appréhender la diversité et le pluralisme de notre société et apprennent à se respecter, à gérer les tensions inhérentes aux identités culturelles et sociales plurielles.

Picardie Laïque a démarré en octobre 2015, dans le quartier de Mont-à-Leux, un projet participatif de vivre ensemble intitulé « Rêve Métis, le sentier des loups », qui prône la mixité, les échanges et la mise en avant des spécificités du quartier, des habitants et des institutions (associations et pouvoirs publics) présentes. Les ateliers, rencontres, échanges lors de la construction du projet ont permis aux citoyens de prendre une place active et constructive basée sur leurs envies et compétences. Le citoyen a eu l'occasion de se positionner sur son quartier et de prendre part à sa construction sociale et culturelle. Ce projet a donné une impulsion nouvelle aux habitants et aux associations du quartier. De très nombreux ateliers ont rassemblé plus de 150 personnes. Dans la deuxième phase du processus, il sera question

de soulever l'intention d'agir des habitants. Comment réfléchir ensemble aux dynamiques sociales, construire les prises de position politiques, se mobiliser, mener au changement ?

La régionale de Namur tente également d'affirmer les valeurs d'égalité, de solidarité et d'émancipation en animant des « Soirées Lumières » traitant, cette année, des exclusions sociales. Les débats ont interrogé le sens du travail dans notre société, la précarité de l'emploi, l'insécurité des travailleurs et des chômeurs ou encore la disparition de l'État-Providence. D'autres échanges ont également mis en lumière des alternatives créées et portées par des citoyens pour « changer un système actuel fait de dérives ».

À l'occasion de la journée mondiale de refus de la misère, la régionale s'est mobilisée pour dénoncer la paupérisation des concitoyens. Elle a participé à la campagne « Pauvres mais pas transparents » et a pu échanger avec ses publics sur la question de la précarisation de la population.

Promouvoir l'égalité passe aussi par la reconnaissance de la diversité des identités et la prise de conscience que chacun d'entre nous est formé d'un patchwork de racines, de choix et de nouvelles connaissances, en constante évolution.



Défense des droits LGBT

Dans ses combats contre toute forme de discrimination, la régionale du Luxembourg est intervenue à l'école, dans les centres de réfugiés et en maisons de repos afin de parler d'homosexualité, de transgenrisme et d'égalité de genre. Agréée, cette année, par la Région wallonne, la Maison Arc-en-ciel, mise sur pied par le CAL Luxembourg, a permis de réaliser de nombreux projets et actions de proximité pour les lesbiennes, gays, bisexuels ou transgenres de la région qui se trouvaient particulièrement isolés vu l'absence d'offres associatives spécifiques.

Cette année, la Maison Arc-en-ciel a participé activement à la campagne gay-friendly qui s'est traduite par l'apposition d'autocollants de bienvenue aux couleurs de l'arc-en-ciel. À ce jour, 287 commerces affichent l'autocollant « gay-friendly ». Le service a également effectué un gros travail d'aide aux demandeurs d'asile LGBT en centre de réfugiés et a sensibilisé la population belge et les autorités internationales à la situation dramatique que vivent les gays et les transidentitaires en Afrique.

Le site www.africa-gay-rights.org, créé par la Maison Arc-en-Ciel, est une plateforme de visibilité pour les associations LGBT africaines qui peuvent y échanger témoignages, bonnes pratiques et appels à projets des organisations internationales. La Maison a également co-organisé deux colloques : l'un sur la réalité des migrants et l'autre intitulé « Homosexualité, culture et islam : quelles réalités pour les migrants ? ». Elle a aussi donné de la visibilité à ses actions par le biais de pièces de théâtre et de diffusions cinématographiques. Après la pièce « Lola tout simplement » qui relate le parcours d'une transgenre, la Maison a organisé des séances cinéma. Le public a pu découvrir le documentaire kenyan « Stories of our lives »,

réalisation d'un collectif d'arts de Nairobi The Nest qui, pendant plusieurs mois, a traversé le Kenya, pays encore homophobe, pour aller à la rencontre de jeunes gens homosexuels et transgenres.

Égalité de genre

Bruxelles Laïque, par une matinée de réflexion, a abordé la notion de « care » sous l'angle du genre. Lors de la discussion, il est apparu nécessaire d'intégrer davantage le genre dans les actions intergénérationnelles, de veiller à ne pas renforcer les stéréotypes de genre et de porter la revendication d'égalité dans les mouvements citoyens. Il a aussi été recommandé d'éviter de systématiquement assigner aux femmes les soins aux personnes dépendantes (enfants, personnes âgées et malades). Il est essentiel de mieux répartir le « care » entre les genres.

Cette année, le Collectif Chants de lutte, dont Bruxelles Laïque est partie prenante, a proposé de réunir des artistes dénonçant l'aliénation féminine et donnant de la voix aux luttes pour l'émancipation des femmes et l'égalité de droits. Une formule qui allie chant, poésie, engagement et combats collectifs. Pour alimenter la soirée, un atelier d'écriture de chansons féministes et un autre de « slam » ont été proposés.



Solidarité





La solidarité est au cœur de notre action sociétale, elle s'exerce envers tous les publics et surtout envers les laissés-pour-compte, les fragilisés, les précarisés, les sans-papiers, les sans-domicile...

La solidarité, nous sommes nombreux à l'ériger en priorité. Toutefois, la spécificité des actions

laïques est l'accompagnement «avec» et non «pour» ou «à la place de».

Toute action sous-tend un travail d'émancipation, d'autonomisation et de désaliénation des individus.

Le Centre d'Action Laïque, dans son ensemble, travaille à créer des conditions de vie respectueuses de la dignité humaine.

Solidarité

Le mouvement laïque effectue un important travail de proximité avec la population. L'une des illustrations est le travail de terrain mené depuis plus de 15 ans par le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, dans le quartier précarisé du Molinay à Seraing. L'objectif est de faire émerger et de valoriser un « quartier où il fait bon vivre » et de développer l'estime de chaque habitant du Molinay.

Accompagner plutôt qu'assister

Au nom de son projet de société et de son attachement tant au principe d'égalité qu'au « vivre ensemble », Bruxelles Laïque agit sans relâche dans l'action sociale, tentant de repousser les inégalités dans le champ de l'insertion socioprofessionnelle. Ces actions visent essentiellement à dépasser les obstacles rencontrés dans le secteur social et à encourager chaque personne à exploiter ses propres solutions dans une démarche autonome et responsable.

À Bruxelles, le taux de chômage continue à baisser. En 2016, il est passé sous la barre des 18% (contre 19% en 2015) mais ce chiffre est à relativiser car cette baisse est notamment due à la diminution du nombre de personnes qui peuvent percevoir une allocation de chômage ou d'insertion. Le taux des demandeurs d'emploi sans allocations est lui en nette progression (21% en 2006 contre 31% en 2016). Le renforcement des conditions d'accès aux allocations n'est sans doute pas étranger à cette relative diminution. Dès lors, il n'est pas étonnant que la région de Bruxelles-Capitale présente un taux de risque de pauvreté et d'exclusion sociale qui se situe autour des 38%.

La régionale de Bruxelles, grâce à son projet d'accompagnement social global, aide dans les démarches administratives sociales et professionnelles, informe ou oriente vers les services adéquats, notamment en matière de logement, et élabore avec la personne demandeuse un projet clair, précis et réaliste en fonction des ressources de chacun. Ce projet s'inscrit dans une constellation d'autres services proposés au sein de la Boutique d'emploi. Celle-ci soutient les personnes exclues du circuit du travail et souvent éjectées du système social. Elle propose la recherche active d'emploi, l'accompagnement à l'élaboration d'un projet professionnel, un soutien moral et psychologique, des conseils juridiques, un service de médiation de dettes et un groupe solidaire d'expression citoyenne. L'accueil reste primordial, il a pour mission d'informer et d'orienter de façon adéquate et digne. En 2016, la Boutique d'emploi de Bruxelles Laïque a accueilli près de 688 personnes dont 473 nouvelles inscriptions. 77% des demandes sont relatives à la recherche d'emploi.

Le Relais d'Arlon est devenu, pour la population d'Arlon la plus isolée ou précarisée, un lieu incontournable. La régionale du Luxembourg effectue un travail de proximité, permettant à tous, sur rendez-vous ou en passant dans ses locaux, d'être aidés ou accompagnés au quotidien ou dans les moments difficiles. L'accueil du Relais est qualifié de « bas-seuil » car toute personne, quel que soit son état, est accueillie et a droit aux services fournis. Cela va de l'assistance morale classique à la recherche de logement ou de travail en passant par la rédaction de documents administratifs, d'informations et de conseils en réduction des risques à la consommation de drogues ou simplement d'une douche.

Dans un monde de plus en plus individualiste, le temps manque pour s'intéresser aux autres... Période de chômage, maladie de longue durée, vieillesse, rupture familiale, précarité... telles sont les causes qui peuvent couper du monde certaines personnes et conduire à la solitude voire à une rupture sociale. Pour recréer du lien entre ces personnes et leur permettre de reprendre confiance en elles, Laïcité Brabant wallon propose des ateliers « Entre Nous » basés sur le partage, la pratique d'activités créatives, éducatives et culturelles...

Picardie Laïque, en partenariat avec les villes de Mons et de La Louvière, a développé un projet collectif et participatif autour du thème de la précarité. À Mons, deux représentations de la pièce « Monsieur » de la compagnie de la Communauté ont eu lieu. Celles-ci ont permis une rencontre entre le public des écoles supérieures de travail social et le public des associations s'occupant de précarité. L'ensemble des participants aux représentations ont choisi de réaliser une création artistique symbolisant les représentations et les revendications communes issues de ces rencontres « étudiants-citoyens ». Les rencontres suivantes ont abouti en une interpellation politique commune sur le sens du travail social aujourd'hui et sur les mesures d'austérité qui visent les citoyens les plus précaires. À La Louvière, deux représentations ont également eu lieu qui ont accueilli un public composé d'usagers des services et associations s'occupant de pauvreté et des professionnels du secteur social (Forem, CPAS, service d'insertion socioprofessionnelle, etc.). Suite aux échanges et rencontres, plusieurs associations locales ont formé la « Plateforme associative louviéroise de lutte contre la pauvreté ». Après des constats de terrain, la plateforme a proposé plusieurs revendications et des actions à mener. Elle a également interpellé le Conseil communal de La Louvière.

Une assistance morale

La spécificité des régionales laïques est la mise sur pied de services d'écoute active, d'accueil et de soutien. L'approche méthodologique est principalement liée à l'assistance morale par une réelle écoute et une démarche empathique. C'est évoqué tout au long de ce rapport.

Toutefois, certaines régionales ont particulièrement développé ce pôle d'assistance morale dans les hôpitaux, les maisons de repos et de soins, mais également dans les divers lieux de détention, de réclusion et de privation des libertés.

Refugees welcome

Suite à l'extraordinaire élan de générosité citoyenne envers les demandeurs d'asile au parc Maximilien, Bruxelles Laïque avec le CIR2, La Ligue des Droits de l'Homme, Amnesty International, ... a proposé d'élargir cette solidarité à d'autres migrants et a voulu montrer qu'il existait de nombreuses actions moins visibles que celles des grandes associations disposant d'importants moyens et d'une visibilité considérable. Bruxelles Laïque a notamment co-organisé et animé, dans le cadre du THEMA (spectacles, rencontres, débats, projections, expositions sur la migration), le 30 janvier au Théâtre National, un débat présentant des pistes d'action à tous les spectateurs désireux de s'investir dans la cause après avoir assisté à la pièce de théâtre « Ceux que j'ai rencontrés ne m'ont peut-être pas vu » qui aborde les aspects problématiques des politiques migratoires européennes. Cette rencontre « les solidarités discrètes » a mieux fait connaître les motivations, les modes d'actions et les possibilités de soutenir ces associations actives dans le domaine mais plus discrètes telles que la Maison des Migrants, la Coordination des Sans-papiers, le Réseau Éducation sans Frontières Belgique, la Coordination contre les rafles et les expulsions et pour la régularisation, etc.



Solidarité

Depuis 2013, la situation au Bangladesh s'aggrave pour les libres penseurs, les laïques et les militants LGBT qui, cette année encore, ont subi la violence de groupes islamistes et l'inaction des autorités publiques. Le CAL a continué son action de soutien et a mobilisé les organisations membres de la FHE. Cette solidarité a permis de subvenir aux besoins d'une famille bangladaise réfugiée au Népal pendant deux mois, le temps que le dossier de demande de visa suisse passe en appel. Lors de la 32^e session du Conseil des Droits de l'Homme des NU à Genève, en mai 2016, le CAL s'est joint à quatorze organisations pour demander la création d'une commission d'enquête internationale suite à la vague d'assassinats qui a touché au moins neuf intellectuels laïques bangladais en 2015 et 2016. Le CAL a également soutenu l'organisation d'un salon du livre bangladais à La Haye, en février 2016, au cours duquel les écrivains exilés en Europe ont pu se rencontrer et échanger sur la situation critique des libres penseurs dans leur pays.

Le droit au logement

Créé en 2010 par Picardie Laïque, en collaboration avec la Ville, le CPAS et le Relais Social Urbain de La Louvière, le « 109 », devenu « l'Étape » est un abri de jour d'un genre particulier puisqu'il offre aux citoyens socio économiquement défavorisés qui le fréquentent, un espace de vie communautaire et propose une série d'activités favorisant la rencontre et le développement de liens sociaux. Il accueille des femmes et des hommes sans domicile fixe, mal logés ou sans-papiers. La durée d'accueil est indéterminée et sans condition.

L'équipe, composée d'une assistante sociale et de deux éducateurs, accompagne les usagers dans leurs démarches et leurs projets de vie. Cette année, l'abri de jour a accueilli 1971 personnes. Sa capacité d'accueil est passée de 10 à 12 personnes. Pendant le Plan Grand Froid, il accueille jusqu'à 15 personnes. L'abri de jour est inscrit dans le maillage d'aide sociale privée et publique locale.

L'abri de nuit « Le Tremplin » a ouvert ses portes le 23 mai 2011. La mission principale de l'abri de nuit est d'assurer un accueil inconditionnel d'urgence à toute personne dépourvue de logement pour une nuit. Cela consiste à pallier le manque d'hébergements de personnes en difficultés socioéconomiques. Les personnes accueillies ont la possibilité de dormir dans un endroit sécurisé et accueillant et de bénéficier d'une petite restauration. Il peut héberger 12 personnes par nuitée. Ce nombre est porté à 16 en période hivernale selon les règles établies par le Plan Grand Froid de la Région wallonne.

Durant l'année, 227 personnes différentes (dont 3 enfants) ont bénéficié de l'abri de nuit « Le Tremplin ». Il est géré par une assistante sociale et 4 éducateurs engagés par la régionale. Il bénéficie de l'apport de 2 éducateurs sous statut « Article 60 » envoyés par le CPAS de La Louvière.

Afin de répondre aux besoins urgents des personnes en détresse sociale aigüe, le Relais Social Urbain de Tournai active, chaque année, le Plan Grand Froid du 1^{er} décembre au 31 mars. Dans les nouveaux locaux mis à disposition par le Logis Tournaisien, « le Braséro » accueille et accompagne, de jour, les sans-abris ainsi que les personnes souffrant de troubles psychiatriques. Suite à un sondage de l'associatif tournaisien, le RSUT a pu débloquer des moyens afin que le Braséro puisse être ouvert de manière continue. Au vu de la fréquentation du lieu durant les mois d'avril à octobre, cette ouverture en dehors du plan grand froid a pris tout son sens.

En plus de son travail social de terrain, la régionale de Picardie continue à interpellier les autorités publiques, à lutter contre tout traitement discriminatoire de certaines catégories de population et veille à jouer son rôle d'aiguillon et de moteur de changement social pour construire une société plus solidaire, juste et égalitaire.

En lutte. Histoires d'émancipation

À l'initiative du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, le parcours-exposition « En lutte. Histoires d'émancipation », plonge le visiteur au cœur des combats pour l'égalité. Il revient sur la mémoire des luttes ouvrières et rappelle que la solidarité sociale dont nous bénéficions aujourd'hui est un héritage précieux pour lequel se sont battues des générations de travailleurs. En cette période de crises, il paraît important de rappeler que cette solidarité sociale, ces droits et libertés sont le fruit de combats collectifs mais qui sont aujourd'hui menacés. Si les conditions d'existence se sont améliorées depuis le 19^e siècle, l'appauvrissement et l'exclusion restent réels pour de nombreuses personnes. Cette réalité révèle les failles de l'organisation économique et sociale de notre société au sein de laquelle l'humain se voit trop souvent relégué au second plan des priorités. Conçu sous la forme d'un voyage dans le temps et guidé par l'image, le son, la lumière et la voix de l'acteur français Philippe Torreton, le parcours-exposition montre que les actions collectives peuvent déboucher sur des victoires sociales.

Échange de savoirs

En 2016, la régionale de Namur a renforcé son Réseau d'échanges de savoirs « Mangrove » et sa collaboration avec le RERS français de Meaux. Elle poursuit sa volonté de mieux faire connaître le réseau, d'amplifier les échanges de savoirs et de sensibiliser à une dynamique locale et solidaire.

L'opération boîtes à KDO

La Fabrique de Soi, antenne de Laïcité Brabant wallon à Tubize, a renouvelé l'opération solidaire « Boîtes à KDO ». Le concept est simple. Il s'agit de transformer des boîtes à chaussures en boîtes à cadeaux-surprises afin de les offrir aux enfants âgés de 6 mois à 18 ans, placés dans différentes institutions à Bruxelles, dans le Hainaut, dans le Brabant wallon. Également pour les enfants des prisonniers (Brabant wallon et Bruxelles), ceux des maisons maternelles (Brabant wallon) et les mineurs étrangers non accompagnés de Fedasil Jodoigne. Cette opération est une véritable chaîne de solidarité. Des écoles, des associations, des Maisons de jeunes, des particuliers, des familles, des animateurs, des particuliers, des commerçants se sont ainsi mobilisés pour créer ces boîtes à cadeaux-surprises. Cette année, quelque 700 boîtes ont été distribuées. Les Mineurs Étrangers Non Accompagnés de Fedasil Jodoigne ont reçu un Kicker neuf.

Jardin partagé

Dans le cadre d'un travail sur la consommation responsable, Picardie Laïque a initié la création d'un jardin partagé dans un quartier populaire de Tournai, le quartier du Maroc. Ce projet met en œuvre les valeurs défendues par le mouvement en proposant aux citoyens de résister aux diktats du consumérisme et de l'utilitarisme et en développant les solidarités de proximité. Il s'inscrit dans une philosophie de développement durable, en valorisant l'équité sociale, l'intégrité environnementale et en proposant une autre vision de l'économie qui favorise une gestion optimale des ressources tout en responsabilisant à la fois les producteurs et les consommateurs. La réhabilitation de techniques de culture oubliées permet de valoriser certains savoirs et de transmettre ses



Solidarité

compétences entre voisins. Le jardin partagé est aussi un lieu d'exercice de la citoyenneté. L'équipe du Relais de Tournai met progressivement en place une dynamique collective solidaire, dans laquelle chaque habitant prend sa place. Son rôle est de soutenir et de rendre viables les projets des habitants sans jamais s'y substituer.

À Mouscron également, le Relais de Mouscron a pris en charge l'animation et la cogestion du potager du Parc du Chalet. Le potager est pensé de manière raisonnée et écologique. Il est aussi un moyen d'échanger des savoirs et des savoir-faire, de créer des méthodes de culture, un espace de formation au retour à la terre, un lieu où se créent des dynamiques et des projets qui s'étendent dans le quartier du Mont-à-Leux (fêtes de quartiers, ateliers, etc.) Il est géré en concertation avec 12 jardiniers occupant chacun une parcelle. Des réunions mensuelles permettent une réflexion commune autour de la gestion, de l'entretien et des aménagements de l'espace.

Dans le cadre de son Réseau d'échanges de savoirs Mangrove, la régionale de Namur propose des rencontres inter-potagers partagés et des activités telles que : bourse d'échanges de graines, hôtels à insectes, rencontres avec d'autres jardins solidaires ... Le projet de potager partagé « Li bia Cortil » est générateur d'échanges de savoirs interculturels et intergénérationnels.

Solidaire avec les personnes âgées

Toujours soucieux de préserver une qualité de vie digne pour les personnes âgées, le CAL, ses régionales et le Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP) ont voulu susciter une réflexion citoyenne sur la nécessité de construire, de défendre et de promouvoir un projet de société progressiste qui garantit à la population âgée les droits et les moyens à l'épanouissement, à l'autonomie, à la liberté de choix et de conscience, au pouvoir décisionnel et à la puissance d'agir. En deux mots, faire valoir « la voix » des personnes âgées.

En 2014-2015, le CALCOM et le SLP avaient amorcé une série de conférences/débats au sein des maisons de repos. Cette année, une journée de réflexion intitulée « Vieillir chez soi : quels impacts sur les politiques de première ligne ? » a été organisée. Celle-ci a proposé des pistes de réflexion et des « bonnes pratiques » tant en matière d'aménagement des espaces privés et publics, qu'au niveau de l'accompagnement des personnes dépendantes. À cette occasion, les régionales du SLP ont présenté les projets intitulés « diagnostics de situation ». Ces projets consistent à rassembler de petits groupes de personnes âgées précarisées et isolées vivant à leur domicile et à leur organiser des promenades dans leur quartier. Ceci afin de récolter les difficultés qu'elles rencontrent au quotidien et de mieux cibler les actions à mettre en œuvre dans les politiques d'aménagement des espaces privés et publics. L'idée étant que les personnes âgées redeviennent actrices de leur vie, de leur vieillesse en repensant leur quartier, leur quotidien. Les questions, qui ont été soulevées lors de cette journée, ont fait l'objet de quatre débats politiques contradictoires, au Point Info Laïcité.

Il a été question de contrôle social et de sécurité, des soins de première ligne et du rôle du médecin généraliste, du lien social et intergénérationnel, de la culture et de l'accessibilité ainsi que des politiques d'aménagement public et de la problématique des commerces de proximité.

Par ailleurs, intrigués par les représentations sociales de la vieillesse et principalement le regard posé par les jeunes sur les personnes âgées, le CAL et le SLP ont créé un concours photos intitulé « Vieillir aujourd'hui ». Ce concours, adressé aux jeunes de moins de 25 ans, devait répondre à un certain nombre de consignes. La principale étant de mettre à distance ses propres stéréotypes et de tenter de capturer des instants de réalité. L'objectif est de mettre en image la réalité de la vieillesse et la place réservée aux personnes âgées au sein de notre société. Le premier prix a été remis lors de l'événement « We Need Youth », le 18 mars.

Enfin, dans le but de revaloriser le service d'assistance morale offert par les conseillers laïques en hôpitaux et en maisons de repos et de soins, le SLP et le CALCOM ont réalisé une campagne de communication, avec notamment des affiches et des flyers.

Quant à la régionale de Namur, elle a mené une réflexion collective autour de la question du « Bien vieillir ». Ce projet, en partenariat avec les jeunes étudiants du kot à projets Démocra'kot de l'Université de Namur, a permis la rencontre entre les générations et déconstruit les préjugés et stéréotypes liés aux « jeunes » et aux « vieux ».

De son côté, le CAL Charleroi a travaillé sur la maladie d'Alzheimer. Grâce aux groupes de parole et aux ateliers d'art-thérapie mis en place, les aidants proches des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une autre démence apparentée, trouvent un lieu qui leur permet de rompre leur isolement, d'échanger à propos de leurs difficultés, leurs angoisses, leurs craintes... Des personnes atteintes de la maladie ont également pu participer aux différents ateliers de théâtre d'improvisation.

Cooper'Afrique

La régionale du Luxembourg a poursuivi sa collaboration avec « Cooper'Afrique », la foire aux associations de coopération au développement actives en Afrique. Pierre Galand a pu transmettre à un public multigénérationnel et multiculturel son militantisme et sa détermination à alerter le public face aux dérives croissantes des politiques locales et à la mainmise des multinationales sur les ressources d'Afrique.

En République démocratique du Congo (RDC)

Le Centre d'Action Laïque entretient des relations étroites avec des organisations laïques congolaises afin de les soutenir dans leurs actions de promotion de la laïcité en République démocratique du Congo. À l'initiative du CAL, de Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC) et de l'association congolaise Humanisme et Solidarité (HS), une Maison de la Laïcité a été fondée à Kinshasa en 2011. Ce projet a vu le jour grâce au travail accompli par 19 associations congolaises, soutenues par une vingtaine d'associations belges. En décembre 2012, la Maison de la Laïcité de Kinshasa (MLK) a été jumelée avec la Maison de la Laïcité de Charleroi.

Les activités de la MLK concernent la promotion des valeurs de la laïcité auprès des citoyens congolais telles que la liberté de penser, l'engagement citoyen, le rejet de l'argument d'autorité, le non-conformisme, le libre examen, le refus de l'exclusion, l'émancipation, la compréhension et la tolérance mutuelles. Après 5 ans de fonctionnement, la MLK a recentré ses priorités sur l'école publique et l'éducation, la formation des cadres de la société civile et le soutien à la culture comme vecteur d'éducation à la citoyenneté. Afin de présenter ses activités et de donner de la visibilité à ses actions, la MLK publie un magazine *Congo Liberté*, soutenu par le CAL.

L'émission « Libres, ensemble » a consacré plusieurs émissions à l'accueil des migrants, l'allocation universelle, la précarité, ...



Enseignement





Depuis la naissance du mouvement laïque, l'éducation et l'enseignement sont au cœur de ses préoccupations. Le Centre d'Action Laïque et plusieurs de ses associations constitutives soutiennent avec force l'école publique, en tant que service accessible à tous, indépendamment

des moyens financiers, des convictions privées ou des capacités de l'enfant. Le CAL défend ainsi le projet d'une école émancipatrice, offrant à chaque enfant la possibilité de développer son esprit critique, son autonomie et de trouver sa place dans notre société.

Enseignement

L'école dont nous rêvons

L'enseignement a été, en 2016, l'objet d'une attention particulière, en raison de deux chantiers majeurs : l'instauration du nouveau cours de philosophie et de citoyenneté et les travaux du Pacte pour un enseignement d'excellence. Deux émissions radio et une émission télévisée de « Libres, ensemble » ont été consacrées au lancement du cours de philosophie et de citoyenneté en primaire. Le Pacte d'Excellence a été abordé lors d'une émission radio et d'une émission télé de « Libres, ensemble ».

Le CAL a poursuivi son investissement au sein du CEDEP (Centre d'Étude et de Défense de l'École Publique) et en partenariat avec les quatorze associations membres.

Après les élections de 2014, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a fait de l'enseignement une priorité. La ministre de l'Éducation, respectant en cela la Déclaration de politique communautaire (DPC), a lancé début 2015, le Pacte pour un enseignement d'excellence. Le CAL, via les associations membres du CEDEP et présentes dans le Pacte (FAPEO, CPEONS, CGSP, SLFP) a poursuivi son travail de veille active des travaux du Pacte. Jusqu'ici, les propositions vont globalement dans le sens de ce que le CAL défend : un remaniement global de l'école en faveur de la réussite et de l'émancipation de tous les élèves. Toutefois, le maintien des réseaux reste assuré... Si le gouvernement avait promis des discussions sans tabous, cette promesse n'a pas été tenue.

Il est vrai que la question des réseaux d'enseignement a bien été évoquée dans les discussions, mais seulement dans le sens d'un maintien du système avec, çà et là, quelques possibles synergies. La question de la légitimité de l'existence d'écoles privées subventionnées à côté d'écoles publiques, avec la dispersion de moyens et la concurrence néfaste aux élèves que cela suppose, n'a pu être traitée. Cela étant, certaines pistes innovantes sont sur la table en cette fin 2016, dont celle d'un pilotage local inter-réseaux : des groupements d'écoles tous réseaux confondus pourraient alors se coordonner en fonction de certains objectifs à atteindre. C'est en matière de gratuité que les débats ont été les plus houleux. De fait, le SEGEC est monté systématiquement au front pour conditionner la gratuité de l'enseignement, garantie pourtant par la Constitution, au refinancement de son réseau, faisant fi des différences objectives entre réseaux (caractère confessionnel, propriété des bâtiments, pouvoirs organisateurs privés...).

Face aux velléités de progression du réseau catholique (entraînant, par-là, la progression possible d'autres réseaux confessionnels), le CAL a affirmé à maintes reprises son soutien indéfectible au projet d'une école pluraliste et publique. C'est avec cette volonté que le CAL a publié quatre communiqués de presse :

- « Quand le SEGEC vire sa cuti... » :
au sujet de la proposition du directeur général de l'Enseignement catholique, Étienne Michel, d'organiser un cours de religion islamique dans leur réseau.
- « Pour qui roule la ministre de l'Éducation ? » :
dénonçant une circulaire ministérielle vantant aux écoles des animations « Philo Théo » basées sur des textes de l'Évangile et animées par des professeurs de religion.
- « Étienne Michel ou l'opportunisme comptable » :
critiquant la prise de position publique du SEGEC au sujet du Pacte pour un Enseignement d'Excellence alors qu'aucun arbitrage n'avait encore été décidé.
- « Merci Saint-Nicolas ! » :
au sujet du recours en annulation auprès de la Cour constitutionnelle introduit par le SEGEC réclamant que les moyens dégagés par la mise en œuvre du CPC ne bénéficient pas à l'enseignement officiel, alors que le réseau catholique a tout fait pour ne pas devoir l'organiser et échapper par-là aux recommandations légales.

La régionale du Luxembourg, quant à elle, a organisé une conférence pour débattre du pacte d'excellence. Des responsables politiques de différents horizons ont répondu à l'invitation. La soirée a été animée par Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté et Benoît Van der Meerschen, secrétaire général adjoint du CAL.

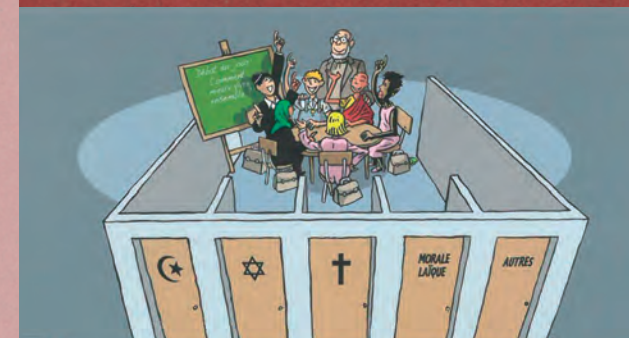
Un autre dossier a retenu la plus grande attention du CEDEP, celui du renforcement du financement des bâtiments privés de l'enseignement libre par un mécanisme de transfert de fonds initialement voués aux travaux d'urgence et reconvertis en aide à la création de places. Le CEDEP a adressé en février un communiqué de presse intitulé : « Utiliser l'urgence pour renforcer la privatisation de l'école ? »

En ce sens, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège a été particulièrement vigilant quant au respect de la nécessaire impartialité de l'école officielle tant en ce qui concerne la neutralité de ses bâtiments scolaires que de tentatives, bien souvent indirectes, d'immixtion de contenus convictionnels au sein de cet enseignement. Enfin, il continue à s'opposer à la dérogation accordée à une école fondamentale catholique, autorisée à dispenser un cours de religion supplémentaire et différent de la confession dont elle se revendique. Cette disposition apparaît, dans le contexte de la mise en place d'un cours de philosophie et de citoyenneté, davantage encore obsolète et incohérente.

Du cours de morale au cours de philosophie et de citoyenneté

En octobre 2015, le Parlement de la Communauté française votait le décret « relatif à l'organisation d'un cours et d'une éducation à la philosophie et à la citoyenneté ». Dans l'enseignement officiel, ce décret instaure un cours d'une heure de philosophie et de citoyenneté (CPC) destiné à tous les élèves, tout en maintenant la deuxième heure au choix : une deuxième heure de CPC (équivalent à la dispense) ou une heure de morale/religion. Dans l'enseignement libre confessionnel, la matière sera dispersée à travers différents cours, en ce compris le cours de religion existant. Une situation dénoncée par le CAL au nom de l'égalité des enfants en matière d'enseignement et sous le coup d'un avis négatif du Conseil d'État.

Pour ce qui est du contenu, deux groupes de travail ont rédigé les référentiels pour le primaire et le secondaire. Pour le CAL, le contenu de ces référentiels est assez réjouissant, car il inclut la démarche philosophique et l'élaboration d'une pensée autonome et critique dans les programmes obligatoires. Par ailleurs, un second décret a été voté en juillet 2016 relatif à la mise en œuvre pratique du CPC dans les écoles : qui donnera le cours ? Quels seront les titres requis ? Comment les heures seront-elles départagées... ? Ce décret fixe ces normes jusqu'à la fin de la période transitoire, c'est-à-dire 2020.



Enseignement

Une campagne pour les deux heures

Pour le CAL, les avancées sur ce dossier sont énormes, mais la majorité politique en place s'est accommodée d'une demi-mesure. Le mouvement laïque ne peut cacher son scepticisme quant à la praticabilité du maintien d'un système de dispense et de la formule 1h + 1h et la non-conformité de cette formule à l'Arrêt rendu en mars 2015 par la Cour constitutionnelle. C'est pourquoi, cette année, le CAL a poursuivi ses actions pour défendre l'introduction d'un cours commun de philosophie et de citoyenneté de 2h, tout en rendant les cours de religion et de morale optionnels.

Par de nombreux articles, communiqués de presse, émissions radio et télé, le CAL a poursuivi ses actions de sensibilisation. Une conférence-débat a été organisée avec la Ligue de l'Enseignement (LEEP) à la Cité Miroir, à Liège, le 21 septembre sur le thème : « Le cours de philosophie et de citoyenneté, une réelle opportunité pour l'enseignement officiel ». Celle-ci a rencontré un franc succès, en particulier auprès des futurs enseignants en formation en Hautes écoles. Le mouvement laïque a aussi largement relayé la campagne de la FAPEO : « Ensemble, c'est bien... Deux heures, c'est mieux ! ».

Dans ce dossier, le CAL, par un communiqué intitulé « Les évêques partent en croisade », a aussi réagi vigoureusement à la lettre des Evêques encourageant les parents de l'enseignement officiel à maintenir leurs enfants inscrits aux cours de religion. D'autant que cette lettre a été à maints endroits remise directement aux élèves via les professeurs de religion catholique.

Plus tard, lorsque le SEGEC s'est attaqué directement à la laïcité en arguant que la citoyenneté pouvait être intimement liée à la religion, le CAL a encore réagi sans hésiter : « Pas de citoyenneté sans religion à l'école ? ».

Une école de la mixité et de l'égalité

Lutter contre les inégalités est la première revendication du mouvement laïque en matière d'enseignement. En ce domaine, atteindre la gratuité scolaire est essentiel pour le CAL. C'est pourquoi ont été poursuivies les rencontres-débats entamées en 2015 avec des représentants politiques et des associations luttant pour la gratuité scolaire, cette fois avec les régionales du Luxembourg et de Bruxelles.

Un autre dossier important en matière d'école et d'égalité est la généralisation de l'Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle. Le Gouvernement la prévoyait dans sa DPC. Fin 2016, l'EVRAS est en partie incluse dans les référentiels des cours de philosophie et de citoyenneté et la généralisation est bien en route mais quelques obstacles bloquent encore le chemin, celui des mouvements anti-choix n'en étant pas des moindres.

La Fabrique de Soi plus qu'une école de devoirs

La Fabrique de Soi (FdS), l'école de devoirs de Tubize, a souhaité adapter son offre de services aux nouvelles réalités scolaires. Le parcours scolaire est, de plus en plus tôt, émaillé de difficultés. La Fabrique de Soi a donc mis sur pied le tutorat, forme de coopération scolaire entre le

« tuteur » qui apporte ses connaissances et ses méthodes d'apprentissage à d'autres, plus jeunes, et en échec scolaire. Le tutorat a lieu dans les locaux de la FdS sous la responsabilité de l'équipe pédagogique, mais depuis 2013, il se déroule aussi au sein des écoles communales. Les enfants aidés sont inscrits en 2^e, 3^e et 4^e primaires et ne souffrent pas de problèmes instrumentaux importants (dysgraphie, dyscalculie...). Les tuteurs sont, pour leur part, inscrits en 4^e, 5^e et 6^e secondaires et ont une vraie autonomie scolaire. Durant une année scolaire, les jeunes tuteurs s'engagent à minimum deux séances d'une heure par semaine ou une heure trente pour ceux qui travaillent dans les écoles. Ils s'engagent aussi à participer à des réunions de supervision, une par trimestre et à une formation organisée par l'équipe. En décembre 2016, l'équipe compte 15 tuteurs pour 17 enfants encadrés. La Province du Brabant wallon et le plan de cohésion sociale de la ville de Tubize soutiennent ce projet.

Bien évidemment, la FdS poursuit ses ateliers pédagogiques, généralistes, d'orthographe, d'informatique ou dits de remédiation et toujours dans le but d'aider le jeune à redevenir acteur de sa scolarité, de le remettre à niveau et de valoriser ses capacités. Quant à l'espace créativité de la FdS, il continue à réinterroger artistiquement différentes notions et permet d'ouvrir les horizons, de pousser les portes, de bousculer les idées, de réfléchir. Le 24 juin, la Fabrique de Soi inaugurerait sa 11^e exposition intitulée « Solidarités », au Centre culturel de Tubize.



Des ateliers de soutien à la réussite

Cette année, l'action d'accompagnement scolaire de Bruxelles Laïque a été adaptée aux nouvelles exigences du nouveau quinquennat du décret de la cohésion sociale et des fonds d'impulsion à la politique des immigrés. Les ateliers d'aide à la réussite se sont organisés dans une dynamique de complémentarité avec les écoles partenaires et les parents des élèves. Comme chaque année, un accent particulier a été porté aux jeunes rencontrant des difficultés dans leurs parcours scolaires. Outre l'aspect éducatif, ces ateliers veulent favoriser le développement, l'épanouissement personnel de l'élève et l'émancipation sociale. Ils ont un rôle d'accrochage scolaire et veulent aussi redonner la confiance et l'envie d'apprendre aux élèves en difficulté.

Les ateliers ont été organisés dans trois écoles primaires, trois écoles secondaires, dans la bibliothèque communale de Saint-Josse et dans une salle communale à Berchem Sainte-Agathe. Plus de trois cents élèves et plus de vingt animateurs ont travaillé ensemble, tout au long de l'année, lors des ateliers de français, de mathématiques, de néerlandais, de sciences et de théâtre. Un nouvel atelier a été mis en place début avril 2016 pour les élèves de 6^e primaire en vue de l'obtention du CEB et ce en collaboration avec Laïcité Berchem, l'Echevin de l'Enseignement et des écoles de Berchem-Sainte-Agathe. Fin août et début septembre, Bruxelles Laïque a organisé, dans ses locaux, des sessions de préparation aux examens de passage ainsi qu'un atelier « le livre animé » à la bibliothèque communale de Saint-Josse destiné aux enfants de la commune.

Dans le cadre de la dynamique « Molinay, ensemble », à Seraing, la régionale de Liège propose des ateliers de soutien à la réussite. C'est une initiative extrascolaire lancée, en 2008, à l'école communale Morchamps, en

partenariat avec les enseignants de l'école fondamentale du quartier. L'objectif est de soutenir l'apprentissage scolaire des élèves. Les ateliers entendent mener des actions qui doivent permettre d'apporter des réponses aux causes de l'échec scolaire. Des animateurs accueillent les enfants par groupes de 3 ou 4 afin de revoir les matières incomprises indiquées par les enseignants de l'école. Ce projet prolonge l'action du corps enseignant. L'approche se veut la plus individualisée et la plus ludique possible mais aussi la plus valorisante tant au niveau de l'accueil que de celui des capacités d'apprentissage des enfants ou de leurs savoirs. Les retours sont extrêmement positifs : une fréquentation assidue et une évolution positive des parcours scolaires. Ces ateliers se déroulent en un lieu extérieur à l'école et en dehors des heures de cours afin de marquer une transition entre les différentes périodes d'apprentissage. Les enfants sont accueillis au sein du projet sans distinctions idéologique, philosophique, religieuse ou ethnique. Afin de partager les réflexions et les expériences engrangées, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège a édité l'outil : *Une approche intégrée de l'enseignement et de l'éducation. Carnet de bord d'une expérience de terrain.*

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège propose également aux jeunes de 7 à 12 ans, les Ateliers du Mercredi après-midi. Les activités visent à donner aux jeunes de la Province de Liège, les outils pour construire ensemble la société de demain, leur permettre de vivre les valeurs laïques et d'expérimenter concrètement la démocratie, la participation et la coopération. Convaincu de l'intérêt de moments de vie collectifs, le CAL Liège a emmené, cette année, les citoyens en herbe vivre une semaine résidentielle à Palogne et un week-end à la ferme-animation Le Fagotin à Stoumont. Un stage sur le thème du vivre ensemble a aussi été organisé dans les locaux sérésiens.



Enseignement

Derniers nés des ateliers et complémentaires aux deux premiers : les ateliers « Place aux parents » ont vu le jour et proposent aux parents des enfants fréquentant les ateliers, des moments d'échanges autour des questions d'éducation ainsi que la découverte d'outils pouvant répondre aux différents questionnements des parents.

Groupe 19

Le groupe 19, groupe de réflexion et d'actions scolaires, est une initiative de la Fabrique de Soi et du Centre PMS libre de Braine-l'Alleud. Ce groupe entend améliorer les collaborations entre les différents acteurs psychosociaux de l'ouest du Brabant et ce avec un ancrage scolaire avant tout. Y participent les écoles, associations, travailleurs de terrain ayant un lien avec les difficultés scolaires. Depuis 2014, l'une des thématiques récurrentes qui est exploitée et réfléchi concerne le climat d'école et spécifiquement la violence adultes-enfants dans les écoles.

Vivre l'école autrement

Dans le cadre de la sixième édition du forum « D'autres mondes en chantier », Bruxelles Laïque et ses partenaires, Quinoa, Rencontre des continents et Tout autre école, ont présenté cinq projets dont le thème était « Vivre l'école autrement ». Le but était de faire découvrir les écoles alternatives.

Ensemble vers le livre

Le projet « Ensemble vers le livre » lancé par la régionale du Luxembourg est le fruit d'un partenariat entre l'Athénée de Virton, la bibliothèque communale, le centre PMS, le service d'aide en milieu ouvert (AMO) et l'associatif. Il est soutenu financièrement par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce projet vise à développer le plaisir de lire ensemble dès la 3^e maternelle via des activités ludiques et de découverte de l'objet « livre » en bibliothèque. Outre Virton qui participe pour la troisième année consécutive, Florenville, Arlon et Athus ont rejoint le projet en collaboration avec les bibliothèques locales.



Philosopher ...

Le CAL Charleroi propose, depuis 2011, une formation ouverte à tout public sans prérequis et à horaire décalé, en philosophie. L'objectif est d'outiller les participants des bases nécessaires à la compréhension de concepts et courants philosophiques. Les cours sont donnés par des professeurs d'université. En 2016, la formation comptait 7 modules et représentait une offre de 90 heures de cours. De plus, la régionale de Charleroi a proposé plusieurs midis de la philosophie. À partir de textes de référence, on échange, on réfléchit... Et pour un public scolaire primaire, les apprentis Filousophes sont des ateliers d'initiation à la pratique philosophique, qui leur permettent d'apprendre à argumenter, à écouter, à construire des réponses...

Laïcité Brabant wallon entend amener les adolescents, par la philosophie, à construire leur manière de penser et de le faire ensemble afin que ces échanges renforcent leur aptitude à communiquer et à être solidaires et que le questionnement philosophique leur permette de construire outre une réflexion rigoureuse, une véritable éthique relationnelle. La régionale propose des rencontres philo, des animations Philo dell'Arte et des cafés philo paroles qui donnent la parole à ceux qui en ont le plus besoin et qui sont marginalisés du débat de société. Cette année, Laïcité Brabant wallon a également organisé bon nombre de formations en pratiques philosophiques ainsi qu'à la pratique de la philosophie avec les enfants et a également formé des animateurs d'ateliers de philosophie avec les enfants.

Picardie Laïque développe des espaces de dialogue et de réflexion pour les jeunes élèves des filières techniques et professionnelles. Les débats, les interventions proposées par la régionale, permettent aux élèves d'exercer leur esprit

critique et de prendre du recul face aux vérités « prêtes à consommer » auxquelles les jeunes, toutes orientations scolaires confondues, sont trop souvent exposés. Les discussions à visée philosophique pour le « jeune public » se déclinent sous forme de parcours de 6 à 10 séances, voire même 15 séances pour le projet pilote mené dans une école communale de la région montoise (Hyon). Ces parcours sont des moments pour discuter de leur vécu, pour identifier leurs émotions, pour analyser leurs réactions, ... Les thèmes abordés cette année : l'identité, le corps, les cinq sens, la peur, la solidarité, le bonheur, la coopération, la colère, l'étranger, les migrations, le conflit, la non-violence... Depuis septembre 2016, Picardie Laïque met en place un projet pilote avec deux classes de 3e maternelle. L'ambition est de suivre les deux classes jusqu'à la fin du cycle primaire. Les enfants ont commencé à comprendre ce qu'est « faire de la philosophie » et ont eu des discussions pertinentes sur les thèmes de l'amitié, de la différence, de la politesse, du changement, des disputes...



Séparation Église / État





La « montée en puissance du religieux » au sein de la société et le refus d'aborder sereinement les difficultés de cohabitation et de cohésion sociale qui en découlent

impliquent une vigilance accrue du mouvement laïque pour défendre ce principe démocratique fondamental qu'est la séparation entre les Églises et l'État.

Séparation Église / État

L'impartialité de l'État, basée sur ce principe de séparation des Églises et de l'État, vise à pacifier la société en respectant à la fois la liberté de conscience et l'égalité des droits et des devoirs de chaque citoyen. Cela implique l'impartialité des services publics et la neutralité de ses agents.

Durant l'année 2016, le Centre d'Action Laïque et son homologue DeMens.nu ont poursuivi leur action de sensibilisation en la matière, tant du côté francophone que néerlandophone. Il conviendrait de légiférer pour affirmer le principe de séparation Églises/État, les valeurs communes à partager et l'impartialité des autorités publiques en portant l'accent sur l'impartialité du secteur public et à l'école.

Le CAL a continué à diffuser les brochures didactiques qui traduisent en langage simple et direct les positions prises par le CAL en matière d'extériorisation des signes et pratiques liés à l'appartenance convictionnelle.

Le CAL Charleroi a organisé, à l'intention du public scolaire, une rencontre-débat sur les cultes reconnus et la laïcité. L'objectif étant de sensibiliser le public au vivre ensemble harmonieux en misant sur la connaissance de l'autre et sur le respect du principe de séparation entre les Églises et l'État.

Pour un financement public des convictions juste et équilibré

Si l'État finance les organisations confessionnelles et non confessionnelles qu'il reconnaît, ce financement doit répondre aux critères d'équité et de transparence. Le système belge de reconnaissance et de financement public des convictions est actuellement empirique, arbitraire, non transparent et ne repose sur aucun cadre légal fixant des critères objectifs préétablis.

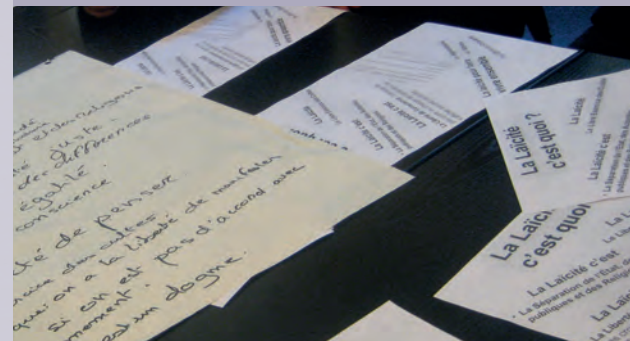
Le CCL a rappelé, lors d'une audience avec des représentants du ministre de la Justice, qu'il demande :

- d'adopter un système égalitaire, transparent, soucieux de la gestion des deniers publics et en phase avec l'évolution institutionnelle de la Belgique. Il est, dans ce sens, nécessaire de décider d'une répartition des compétences entre le fédéral et les entités fédérées identique pour les cultes et pour les philosophies non confessionnelles ;
- d'être vigilant par rapport au projet totalement inadéquat de création d'un Conseil supérieur des organisations convictionnelles qui serait chargé d'encadrer et de superviser l'application de la législation fédérale relative au financement public des organisations convictionnelles;
- d'adopter des lois organiques.

Inscrire la laïcité dans la Constitution

En début d'année, des débats ont été initiés par Patrick Dewael, ancien président de la Chambre, pour inscrire la laïcité dans la Constitution. L'objectif était de lancer une réflexion sur « le caractère de l'État et les valeurs fondamentales de la société ». Le CAL a, bien sûr, suivi les débats et les propositions sur cette question tout au long de l'année. L'importance de ce principe garant de la liberté de chacun et de l'équité de tous étant au cœur de ses valeurs et au centre de son action.

L'émission « Libres, ensemble » a débattu des enjeux de l'inscription de la laïcité dans la Constitution lors de deux émissions radio et d'une émission télé.



Structure du CAL



Historiquement, la structuration de la laïcité est un phénomène récent.

La création en 1969 du Centre d'Action Laïque est la première tentative de fédération de l'ensemble de la communauté laïque en Belgique francophone.

Dès l'origine, le CAL regroupe la totalité des associations laïques communautaires ainsi que quelques associations locales.

Dix ans plus tard, il se régionalise par provinces ou subdivisions de provinces.

Structure du CAL

Structure fédérale du CAL

Le Conseil Central des communautés philosophiques non confessionnelles de Belgique ou Conseil Central Laïque (CCL), composé du CAL et de DeMens.nu (UVV) est l'interlocuteur officiel de ces communautés philosophiques dans leurs rapports avec les autorités publiques. À ce titre, le CCL est invité à les représenter lors des cérémonies officielles organisées par l'État fédéral.

En 2016, le CCL s'est penché voire s'est publiquement positionné sur les questions éthiques telles que l'euthanasie, l'avortement ou encore le statut de « l'enfant mort-né ». Par ailleurs, le CCL fait partie des associations regroupées au sein de la Plateforme « Abortion Right » et reste attentif à ce que les droits acquis ne soient pas rabotés tant en Belgique qu'en Europe.

Le CCL est resté vigilant quant à l'organisation et au développement de l'assistance morale à l'armée et dans les prisons. Il a continué à réagir publiquement pour dénoncer les conditions de détention choquantes et inacceptables des personnes incarcérées et pour proposer des alternatives à l'enfermement. Le CCL, représenté au sein du Conseil interphilosophique pour l'assistance morale et religieuse dans les prisons, a eu l'occasion de rencontrer des représentants du cabinet du ministre de la Justice pour relancer le dossier relatif au statut juridique des aumôniers, des conseillers islamiques et des conseillers moraux qui travaillent dans les prisons et qui sont rémunérés par le SPF Justice. Ce dossier n'a cependant pas abouti pour des raisons essentiellement budgétaires.

Le CCL reste attentif aux interpellations en matière de financement public des convictions afin que ce dernier soit juste et équilibré et qu'il prenne en compte les spécificités et les intérêts laïques. Le dossier de la séparation Églises/État fait toujours l'objet d'un suivi attentif.

Par ailleurs, le CCL a participé à la réflexion quant à une éventuelle modification de la Constitution dans la perspective de l'introduction explicite du principe de laïcité.

Structure associative

Le mouvement laïque compte 330 associations locales qui sont chacune affiliées à l'une des sept régionales du CAL. Certaines sont également affiliées à l'une des 30 associations constitutives. Le CAL coordonne les 30 associations constitutives et fédère les 7 régionales.

Les 7 régionales du CAL

Bruxelles Laïque

CAL Charleroi

CAL de la Province de Liège

CAL de la Province de Namur

CAL Luxembourg

Laïcité Brabant wallon

Picardie Laïque

Les 30 associations constitutives

- 1 Association Belge des Athées (ABA)
- 2 Association Ernest De Craene
- 3 Association Nationale des Communautés Éducatives (ANCE)
- 4 Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)
- 5 Centre Laique de l'Audiovisuel (CLAV)
- 6 Centre Libéral d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel (CLARA)
- 7 Confédération Parascolaire
- 8 Extension de l'ULB
- 9 La Famille d'Accueil Odile Henri
- 10 Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)
- 11 Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel (FAPEO)
- 12 Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML)
- 13 Fédération des Services Laïques d'Aide aux Justiciables (FSAJ)
- 14 Fédération du Libre Examen
- 15 Fondation Magnette-Engel-Hiernaux
- 16 Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD)
- 17 Fonds d'Entraide « Georges Beernaerts »
- 18 Go Laïcité
- 19 Hisser Haut-Service Laïque de Parrainage
- 20 Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)
- 21 La Pensée et les Hommes
- 22 Les Territoires de la Mémoire
- 23 Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (LEEP)
- 24 Pensée et Action Rationalistes (anciennement Fondation Rationaliste)
- 25 Peuple et Culture en Wallonie et à Bruxelles
- 26 Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP)
- 27 Service Laïque de Coopération au Développement (SLCD)
- 28 Service Laïque Jeunesse (SLJ)
- 29 Union des Anciens Étudiants de l'ULB (UAE)
- 30 Union Rationaliste de Belgique.

Structure du CAL

Réunions de coordination

Le Centre d'Action Laïque coordonne des réunions à différents niveaux afin de développer des synergies et des projets d'actions communes entre les différentes composantes du mouvement laïque.

Il y a les réunions avec les directeurs des régionales, 10 cette année. Cette coordination est assurée par le secrétariat général qui réunit mensuellement les directeurs des régionales pour faire le point sur les questions d'organisation et de fond en tenant compte des décisions prises par les instances des régionales (bureau, CA, AG). Ces réunions servent aussi à établir les synergies de travail entre les régionales, entre les régionales et le CAL et à faire émerger des projets communautaires.

La coordination au sein du CAL se fait par l'organisation de réunions d'information mensuelles permettant aux permanents du CAL communautaire de réfléchir aux problématiques développées et à être informés de la gestion et de l'évolution des dossiers en cours.

Des journées d'échanges permettent aux délégués du CAL communautaire et des régionales de débattre ensemble de certains sujets intéressant la laïcité. Désormais, ces journées se déroulent en divers lieux afin de permettre plus de participation et d'échanges entre les délégués. La journée du 26 mai laissait le choix entre « Bien-être au travail » à Laïcité Brabant wallon, « Facebook et les réseaux sociaux » au CAL Luxembourg ou « Les migrations », thématique proposée conjointement par Picardie Laïque et Bruxelles Laïque.

Les instances politiques du CAL

L'assemblée générale

L'assemblée générale possède les pouvoirs qui lui sont expressément reconnus par la loi et par les statuts de l'association. L'assemblée générale est l'organe souverain qui fixe collégialement les grandes orientations de politique générale de l'association. Elle est compétente principalement pour élire et révoquer les administrateurs, élire le président, approuver les budgets et les comptes et donner décharge aux administrateurs.

Chaque régionale du CAL dispose de 4 voix à l'assemblée générale du CAL.

Chacune des 30 associations constitutives du CAL dispose d'une voix. L'association constitutive qui assure des implantations décentralisées représentées au sein d'au moins quatre régionales du CAL dispose de 4 voix à l'assemblée générale du CAL.

Celle-ci se compose donc des représentants dûment mandatés annuellement par les associations constitutives et les régionales. Les membres du conseil d'administration élisent, à leur tour, les membres du bureau du CAL.

L'assemblée générale s'est réunie le 16 avril 2016. Elle a modifié les articles 4, 5 et 7 des statuts du Centre d'Action Laïque.

Le bureau exécutif

Président:	Henri Bartholomeeussen
Past-président:	Pierre Galand
Vice-présidents:	Andrée Poquet, Serge Vandervorst
Trésorière:	Jacqueline Herremans
Membres du bureau:	Jean-Antoine De Muylder, Marie-Rose Thérér
Membres adjoints du bureau:	Jean-Pol Baras, Hervé Persain
Secrétaire général:	Jean De Brueker
Secrétaire général adjoint:	Benoît Van der Meerschen

Conseil d'administration et bureau du CAL

Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'association. Sous sa responsabilité, il peut déléguer certains pouvoirs qu'il détermine à un ou plusieurs de ses membres, à un ou plusieurs tiers ou aux groupes qu'il institue.

Le conseil d'administration a la responsabilité de la mise en œuvre de la politique générale décidée par l'assemblée générale et en définit la stratégie. Il est composé, le président inclus, au maximum de trente et un administrateurs élus par l'assemblée générale. Chaque administrateur possède une voix.

Le bureau exécutif, élu par le conseil d'administration, est chargé de la direction journalière et de l'exécution des décisions du conseil d'administration. La gestion de l'ensemble des dossiers dont le bureau assume la responsabilité fait l'objet d'une répartition selon les disponibilités et les compétences des membres. Quelle que soit la répartition des dossiers, les décisions relèvent de la décision collégiale du bureau.

En 2016, le conseil d'administration du CAL s'est réuni à 9 reprises et le bureau a tenu 14 réunions ordinaires.

Liste des administrateurs au 31 décembre 2016

Henri Bartholomeeusen, **président**

Andrée Poquet, **vice-présidente**

Serge Vandervorst, **vice-président**

Jacqueline Herremans, **trésorière**

Jean-Pol Baras

Irma Bindelle

Pierre Bodart

Eddy Caekelberghs

Joël Cordier

Jean-Antoine De Muylder

Nathalie Denies

Yves Devulder

Didier Donfut

Pierre Galand

Thomas Gillet

Françoise Goffinet

Ariane Hassid

Jacqueline Luc

Christine Mironczyk

Robert Moor

Gabriel Perl

Hervé Persain

Luc Pirson

Joël Renard

Kévin Saladé

Micheline Satinet-Demet

Ali Serghini

Marie-Rose Thérér



Carnet d'adresses

Les associations constitutives

Association Belge des Athées (ABA)

Rue de la Croix de Fer, 60-62 – 1000 Bruxelles
Patrice.darteville@gmail.com - www.athee.info

Association Ernest de Craene

Chaussée d'Alseberg, 362 à 1180 Bruxelles
mail@droithumain.be

Association Nationale des Communautés Éducatives (ANCE)

Avenue de Stalingrad, 54 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 513 17 24 - Fax. 02 503 45 60
federation@ance.be - www.ance.be

Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)

Rue de l'Hôtel des Monnaies, 52 - 1060 Bruxelles
Tél. 02 543 02 70 - Fax. 02 543 02 71
info@cclj.be - www.cclj.be

Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)

Campus de la plaine ULB, CP 237 - 1050 Bruxelles
Tél. 02 627 68 40 - Fax. 02 627 68 41
clav@ulb.ac.be - www.clav.be

Centre Libéral d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel (CLARA)

Boulevard Sylvain Dupuis, 211, bte 36 - 1070 Bruxelles
Tél. 02 203 94 44 – Fax 02 203 94 40
info@clara.be – www.clara.be

Confédération Parascolaire

Rue du Moniteur, 14 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 512 16 11 - Fax. 02 265 38 96
secreariat@confederationparascolaire.org
www.confederationparascolaire.org

Extension de l'ULB

Avenue Franklin Roosevelt, 50 CP 188 - 1050 Bruxelles
Tél. 02 650 26 46- Fax. 02 650 56 66
extension@ulb.ac.be - www.ulb.ac.be/extension

Famille d'Accueil Odile Henri

Rue de la Source, 65 - 1060 Bruxelles
Tél. 02 538 45 87 - Fax. 02 537 13 78
info@faoh.be – www.plaf.be/odilehenri

Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)

Avenue de Stalingrad, 54 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 476 92 83 - Fax. 02 476 94 35
info@faml.be - www.faml.be

Fédération des Associations des Parents d'Élèves de l'Enseignement Officiel (FAPEO)

Rue de Bourgogne, 48 – 1190 Bruxelles
Tél. 02 527 25 75 - Fax. 02 527 25 70
secretariat@fapeo.be - www.fapeo.be

Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML)

Route de Louvain-la-Neuve, 4/1 - 5001 Belgrade
Tél. 081 84 91 17- Fax. 081 84 91 34
info@fdml.be - www.fdml.be

Fédération des Services Laïques d'Aide aux Justiciables et aux Victimes (FSAJ-V)

Rue Lelièvre, 5 - 5000 Namur
Tél. 081 26 13 52- Fax. 081 22 44 17
direction@arboretsens.be

Fédération du Libre Examen

Av. Paul Héger 22, CP 166 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 650 21 70
librex@ulb.ac.be - www.librex.be

Fondation Magnette-Engel-Hiernaux

Rue de Laeken, 75 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 217 69 80 - Fax. 02 219 09 43
gob@gob.be

Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD)

Avenue de Stalingrad, 54 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 537 59 28 - Fax. 02 537 10 93
admin@smbg-famd.be - www.smbg-famd.be

Fonds d'Entraide Georges Beernaerts

Avenue de la Renaissance, 30 - 1000 Bruxelles
secretaris.gb@gmail.com

Go Laïcité

Route de Louvain-la-Neuve, 4/1 – 5001 Belgrade
info@laicidad.eu

Hisser Haut - Service Laïque de Parrainage

Rue de la Concorde, 56 - 1050 Bruxelles
Tél. 02 538 51 35 – Fax. 02 538 51 35
info@hisser-haut.org - www.parrainage.be

Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)

Avenue de Stalingrad, 54 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 649 00 36 ou 37
info@lhac.be – www.lhac.be

La Pensée et les Hommes

Avenue Victoria, 5 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20
secretariat@lapenseeetleshommes.be
www.lapenseeetleshommes.be

Les Territoires de la Mémoire

Boulevard de la Sauvenière, 33-35 - 4000 Liège
Tél. 04 232 70 60 - Fax. 04 232 70 65
accueil@territoires-memoire.be
www.territoires-memoire.be

Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (LEEP)

Rue de la Fontaine, 2 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 512 97 81 - Fax. 02 514 26 01
info@ligue-enseignement.be
www.ligue-enseignement.be

Pensée et Action Rationalistes

c/o Drève des équipages, 63 - 1170 Bruxelles
Tél. 02 672 34 08
lafondationrationaliste@skynet.be

Peuple et Culture en Wallonie et à Bruxelles

Rue du Beau-Mur, 45 - 4030 Liège
Tél – Fax. 04 368 82 32
info@peuple-et-culture.wb.be
www.peuple-et-culture.wb.be

Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP)

Campus de la Plaine ULB, CP 237 - 1050 Bruxelles
Tél. 02 627 68 90
slp@ulb.ac.be – www.aidemoralelaïque.be

Service Laïque de Coopération au Développement (SLCD)

Av. F.D Roosevelt, 50, CP 266 - 1050 Bruxelles
Tél. 02 650 61 00
info@ulb-cooperation.org - www.slcd.be

Service Laïque Jeunesse (SLJ)

Rue de la Source, 65 - 1060 Bruxelles
Tél. 02 538 45 87 - Fax. 02 537 13 78
marinette.dupont@faoh.be

Union des Anciens Étudiants de l'ULB (UAE)

Campus de la Plaine ULB, CP 235 - 1050 Bruxelles
Tél. 02 650 51 52 ou 58 58 - Fax. 02 650 56 66
uae@ulb.ac.be - www.ulb.ac.be/ulb/uae/

Union Rationaliste de Belgique

c/o Pierre Debusschere
Rue Dodonnée 92/6- 1180 Bruxelles
union.rationaliste@belgacom.net



Les régionales du CAL

Bruxelles Laïque

Avenue de Stalingrad, 18-20 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 289 69 00 – Fax. 02 502 98 73
bruxelles.laique@laicite.be - www.bxlaique.be

CAL Charleroi

Rue de France, 31 - 6000 Charleroi
Tél. 071 53 91 71 – Fax. 071 53 91 81
info@cal-charleroi.be - www.cal-charleroi.be

CAL de la Province de Liège

Boulevard de la Sauvenière, 33-35 - 4000 Liège
Tél. 04 232 70 40 - Fax. 04 222 27 74
info@calliege.be - www.calliege.be

CAL de la Province de Namur

Rue de Gembloux, 48 - 5002 Namur
Tél. 081 73 01 31
contact@laicite.com - www.laicite.com

CAL Luxembourg

Rue de l'Ancienne Gare, 2 - 6800 Libramont
Tél. 061 22 50 60 - Fax. 061 22 56 48
courrier@cal-luxembourg.be - www.cal-luxembourg.be

Laïcité Brabant Wallon

Rue Lambert Fortune, 33 - 1300 Wavre
Tél. 010 22 31 91 - Fax. 010 22 72 11
calbw@laicite.net - www.calbw.be

Picardie Laïque

Rue de la Grande Triperie, 44 - 7000 Mons
Tél. 065 31 64 19 - Fax. 065 31 72 72
picardie.laique@laicite.net - www.picardie-laique.be

Imprimé sur papier écologique "FSC"

Création & production: Agence "entre REVES et REALITE" 02 465 72 88

Illustration : Laurence TURINA



CAL

Le Centre d'Action Laïque fédère 7 régionales.

Bruxelles Laïque

CAL Charleroi

CAL de la Province de Liège

CAL de la Province de Namur

CAL Luxembourg

Laïque Brabant Wallon

Picardie Laïque



Centre d'Action Laïque ASBL

Campus de la Plaine ULB, cp236

1050 Bruxelles-Belgique

Tél. (+32) 2 627 68 11

cal@laicite.net - www.laicite.be